

**Gestion concertée pour une Pêche durable Future
Au Sénégal (USAID/COMFISH)**

**Plan de Travail Année I
(14 février - 30 septembre 2011)**

Accord de Collaboration Non 685-A-00-11-00059-00

Soumis à :

L'USAID/Sénégal

par :

L'Université de Rhode Island (URI)

En partenariat avec :

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal
Ministère de l'Économie Maritime
World Wide Fund, West Africa Regional Office
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche



CONTACTS:

Chris Mathews

Directeur d'USAID/COMFISH
Email : christophermathews@yahoo.co.uk

Khady Sané Diouf

Directeur Adjoint USAID/COMFISH
Email : rsdiouf@orange.sn

Brian Crawford

Directeur du Programme International
Du Centre des Ressources Côtières
University of Rhode Island
220 South Ferry Rd
Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-6225
Fax : 401-874-6920
Email : Brian@crc.uri.edu

James Tobey

Chef de Projet
Au Centre de Ressources Côtières
University of Rhode Island
220 South Ferry Rd
Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-6411
Fax : 401-874-6920
Email : tobey@crc.uri.edu

Cindy Moreau

Gestionnaire administrative et financière
Centre des ressources Côtières
University of Rhode Island
220 South Ferry Rd
Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS
Téléphone : 401-874-6488
Fax : 401-874-6920
Email : cindy@crc.uri.edu

Dr. Oumou K. LY

Chargé de la supervision technique et administrative
Expert environnemental
Bureau de la Croissance Économique
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
téléphone : +221338696100 Ext. 3150
oly@usaid.gov
<http://senegal.usaid.gov>

Aaron Brownell

Suppléant Chargé de la supervision technique et administrative
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email : abrownell@usaid.gov

Beatrice Conde Deverson

USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Tel: (221) 77-724-41-90
Email: bconde@usaid.gov

Bernadette Daluz

USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Tel: (221) 33-869-61-00 Ext 3273
Email: bdaluz@usaid.gov

Francis Carayol

USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Tel: (221) 33-869-61-00 Ext 3424
Email: bdaluz@usaid.gov

Liste d'Acronymes

ACCC	Adaptation to Climate and Coastal Change in West Africa
AO	Agreement Officer
AOTR	Agreement Officer's Technical Representative
BRPs	Biological Reference Points
CCLME	Canary Current Large Marine Ecosystem
CLP	Local Fisheries Committees
CLPAs	Local Councils of Artisanal Fishers
CNCPM	National Consultative Council for Marine Fisheries
CONIPAS	Conseil Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Senegal - National Fisheries Stakeholder Council
CRODT	Centre de recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye –
CSE	Centre de Suivi Ecologique- Ecological Monitoring Center
DEEC	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
DITP	Direction des Industries de transformation de la Pêche
DPM	Direction des Pêches Maritimes - Department of Marine Fisheries
DPN	Direction des Parcs Nationaux- Department of National Parks
DPSP	Direction de la Protection et la Surveillance des Pêches-Department of Fisheries Protection and Surveillance
ENDA	Energy-Environment-Development
FENAGIE	Fédération Nationale des GIE de Pêche
GDRH	Gestion des Ressources Halieutiques-World Bank Sustainable Management of Fish Resources Project
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricoles-Agriculture Research Institute of Senegal
IUPA/UCAD	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture- University Cheikh Anta Diop-Dakar Institute of Fishing and Aquaculture
MEM	Ministère de l'Economie Maritime - Ministry of Maritime Economy, Fisheries, and Maritime Transport
AMP/MPAs	Aires Marines Protégées-Marine Protected Areas
MSC	Marine Stewardship Council
NAPA	Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique- National Adaptation Plan of Action
PLS	Lettre de Politiques Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture- Fisheries and Aquaculture Sector Policy Letter of 2008
PMP	Plan de Suivi et d'évaluation de la Performance-Performance Management Plan
PMU	Unité de Coordination du Projet-Project Management Unit
PRAO	Programme Régional des pêches en Afrique de l'Ouest de la Banque Mondiale - World Bank-funded West Africa Regional Fisheries Program
URI	l'Université de Rhode Island- University of Rhode Island
USAID	Agence pour le Développement International des États-Unis -United States Agency for International Development
USG	U.S. Government
V&A	Planification de l'Evaluation de la vulnérabilité et Adaptation au Changement climatique-Vulnerability Assessment and Adaptation Planning
WAMER	West Africa Marine Ecoregion
WWF	World Wildlife Fund for Nature-Fonds Mondial pour la Nature

Table des Matières

Introduction et Contexte	1
1.1. Analyse du contexte du Secteur de la Pêche.....	1
1.2. Appui des bailleurs au Secteur de la Pêche	6
1.3. La Stratégie de l'USAID	6
2. Objectifs Résultats attendus et stratégies du Projet.....	6
2.1. Hypothèses principales	7
2.2. Principaux résultats et indicateurs	8
3. Activités de la première Année.....	9
3.1. Mobilisation du programme et démarrage administratif	9
3.2. Renforcement des capacités Institutionnelles	9
3.3. Planification pour la Gestion des Pêcheries.....	13
3.4. Amélioration de la Chaine des valeurs pour la pêche artisanale	16
3.5. Évaluation de la Vulnérabilité et adaptation au Changement Climatique	17
3.6. Gestion des écosystèmes Marins	18
3.7. Communication.....	19
4. Gestion du Projet.....	20
4.1. Partenaires Stratégiques et Clients.....	20
4.2. Structure du bureau, organisation du personnel et organigramme	24
4.3. Coordination avec d'autres bailleurs et Initiatives	28
4.4. Gestion de la performance, Évaluation et apprentissage	29
4.5. Suivi Environnemental et de conformité	30
4.6. Branding.....	30
4.7. Agenda des voyages Internationaux	31
5. Budget.....	32
Annexe 1. Plan de suivi et évaluation du projet USAID/COMFISH	33

1. Introduction et Contexte

Le projet «Gestion concertée pour une Pêche durable Future au Sénégal»(USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans (14 février 2011 - 30 septembre 2016) financée par l'Agence pour le Développement International des États-Unis (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de collaboration entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de mise en œuvre du projet sont entre autres: le WWF-WAMER, la FENAGIE, ENDA, le CSE, l'IUPA, des structures gouvernementales, le secteur privé et des organisations non gouvernementales basées le long de la côte et dans le secteur de la pêche.

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions nécessaires pour améliorer la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion.

Le présent document décrit le démarrage de la mise en œuvre et les activités de la première année fiscale du Projet USAID/COMFISH couvrant la période du 14 février au 31 septembre 2011.

Le plan de travail est composé de cinq composantes. La première section décrit le contexte de la pêche au Sénégal. La deuxième section décrit les objectifs et les résultats clés attendus à la fin du projet, suivi d'une description détaillée des activités à mettre en œuvre durant la première. Le plan inclut également un chronogramme d'exécution des activités, des cibles annuelles et des résultats par type d'activité. Pour chaque type d'activité, le plan de travail identifie également la personne du Projet responsable et les partenaires associés. Ceci va beaucoup aider les équipes impliquées dans la mise en œuvre des activités. La définition des activités du projet s'articule autour de six composantes:

- Renforcement des capacités;
- Plans d'aménagement des pêcheries;
- Amélioration de la chaîne des valeurs des espèces choisies ;
- Evaluation et planification pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques;
- Gestion des écosystèmes marins;
- Communication

Ce plan de travail décrit également la structure de coordination du Projets, la stratégie de suivi-évaluation, et le cadre de reportage et de suivi de la performance du projet et un résumé du budget. L'Annexe A du document est constitué par le plan de suivi de la performance du projet qui décrit les cibles et les résultats à atteindre pour chaque indicateur de performance défini.

1.1. Analyse du contexte du Secteur de la Pêche

Importance du Secteur de la Pêche dans l'Économie nationale et la sécurité alimentaire

La pêche Maritime sénégalaise joue un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens d'existence, la croissance économique locale et nationale et le bien-être sociale des communautés. Le secteur de la pêche (Pêche Industrielle et artisanale/traditionnelle combinées), fournit approximativement (directement ou indirectement) 600.000 emplois ; ce qui représente environ 17% de la population active. Le secteur de la pêche produit 300.000 tonnes par an de protéine de haute qualité fournissant ainsi, 47% de la protéine totale et 70% de la protéine animale nécessaire à la nation sénégalaise. Les exportations des produits de la pêche contribuent à près de 37% de la valeur totale des marchandises exportées entre 1997 et 2002. En dépit des contributions significatives du secteur de la pêche à l'économie sénégalaise et à la sécurité alimentaires, environ, un tiers de la population vit en-dessous du seuil de la pauvreté et plus des deux-tiers gagnent moins de deux dollars américains par jour. 46% des ménages au Sénégal sont considérés comme vulnérables et

20% très vulnérable à l'insécurité alimentaire. Selon l'Index mondiale de la Faim, la situation de la sécurité alimentaire est critique au Sénégal. Le taux de malnutrition est élevé, avec approximativement 17% des enfants de moins de cinq ans mal nourris. Le taux de carence en fer est estimé à plus de 70% chez les femmes mais aussi touche les enfants. Ceci démontre l'importation de la pêche dans l'alimentation et la création de richesse pour la population du Sénégal.

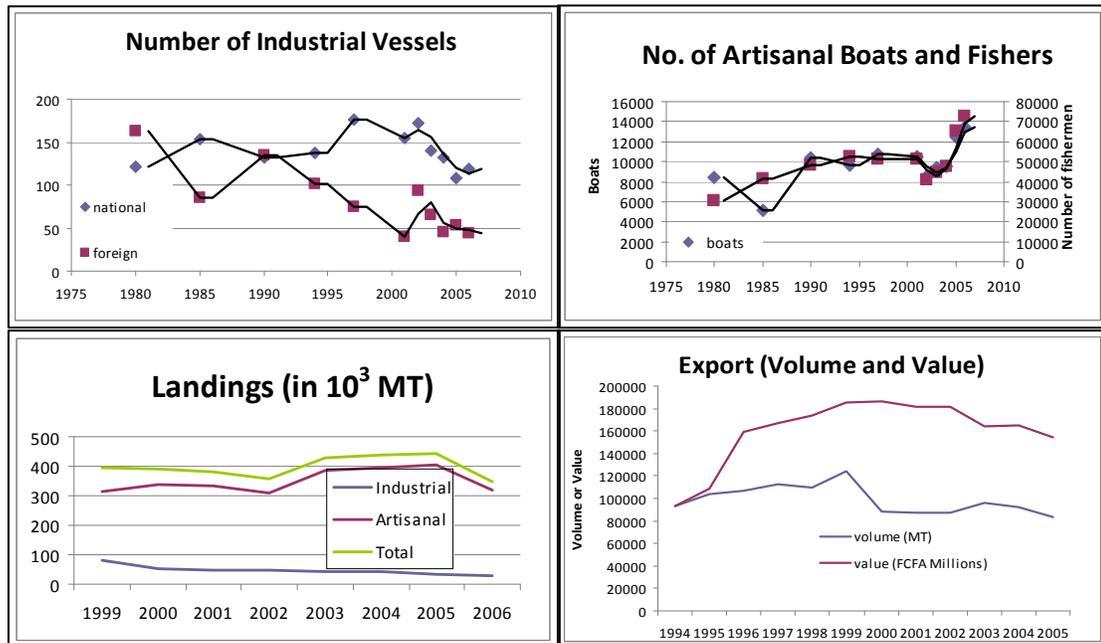
Importance biologique des Écosystèmes Marins au Sénégal: La zone marine du Sénégal appartient à la zone de l'Ecorégion marine de l'Afrique de l'Ouest (WAMER), l'une des zones les plus importantes au niveau mondial sur le plan biologique, et fait partie des 200 écorégions prioritaires en matière de conservation pour le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) au niveau mondial. Cette diversité biologique élevée est due d'une manière générale, à l'apport des upwellings¹ (exemple le Grand Ecosystème Marin du Courant du Canari: CCLME) et aux apports des fleuves et des estuaires qui enrichissent les eaux de cette écorégion et en font une des zones les plus poissonneuses du monde. Plus de 1060 espèces de poissons, plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux marins, vingt-six espèces de cétacés et cinq des six espèces de tortues marines connues dans le monde, ont été identifiées dans cette zone. De ce fait la conservation de la biodiversité, la santé et le maintien de la qualité de la productivité de cet écosystème marin sont déterminants pour la durabilité de l'approvisionnement en biens (exemple : nourriture) et services (exemple : emplois) pour la population sénégalaise.

Les tendances de l'évolution de l'effort de pêche, les débarquements et la situation des stocks de poisson: Les ressources halieutiques sont exploitées à la fois par la pêche artisanale et la pêche industrielle. Dans le passé, les produits de la pêche industrielles étaient entièrement destinés à l'exportation, alors que la pêche artisanale approvisionnaient le marché intérieur et les pays de la Sous-région. Au cours des dix dernières années, un changement s'est produit. Le nombre de pirogues enregistré a augmenté de 8 488 à 13 420 entre 1980 à 2006 tandis que le nombre de navires industriels nationaux a diminué de 176 à 119 entre 1997 et 2006. De même le nombre de navires étrangers a diminué de 163 à 44 entre 1980 à 2006. Ce changement a été noté également dans les débarquements. En effet, au cours de la dernière décennie, alors que la totalité des débarquements s'est relativement stagnée à 300.000 tonnes par an, ceux de la pêche artisanale ont dominé dans les chaînes d'approvisionnements aussi bien du marchés local qu'étranger; fournissant ainsi 94% de poissons, 63% de mollusques, et 25% de crustacés débarqués au Sénégal.

La quasi constance des débarquements variant entre 400.000 à 430,000t/an ne laisse pas immédiatement entrevoir la situation critique dans laquelle se trouve la plupart des stocks au Sénégal. Toutefois ces débarquements apparemment réguliers, masquent une situation alarmante qui est commune aux pêcheries tropicales multispécifiques soumises à un effort de pêche accru : au moins dix importantes espèces démersales sont surexploitées au Sénégal. Cette situation est masquée par le fait qu'au moment où l'effort de pêche s'intensifie sur les espèces menacées, le débarquement des prises accessoires augmentent. Ce qui entraîne également la surexploitation des espèces non ciblées. Ainsi lorsque toutes les espèces importantes sont surexploitées, cela entraîne une chute brutale des débarquements et ceci peut expliquer ce qui s'est passé au Sénégal lorsque les débarquements sont tombés de 430 000t à 340 000 t entre 2004 à 2006 (c.-à-d. de 20% sur deux ans). De même, le fait que les données sur les débarquements n'ont pas été collectées ou révisées depuis lors, est inquiétant et indique l'existence d'aucun moyen objectif permettant de diagnostiquer ou d'évaluer l'état actuel de la pêche du Sénégal. Toutefois si la chute des captures observée entre 2004 à

¹ Courant océanique, induit par les vents et qui produit au niveau du plateau continental une remontée des eaux profondes chargées de sels minéraux nutritifs. Les zones d'upwelling possèdent en conséquence une forte productivité primaire et représentent les régions océaniques où se concentrent les plus importantes pêcheries commerciales.

2006 continue, cela peut constituer en une menace potentielle à la principale source d'approvisionnement de la population sénégalaise en protéine.



L'accroissement de l'effort de pêche artisanal observé est dû en partie, probablement à l'augmentation de la population côtière, le rôle de la pêche comme activité refuge, et les difficultés traversées par le secteur agricole. Ce secteur ayant connu des problèmes, la plupart des populations vivant à l'intérieur du Sénégal ont migré vers la côte et se sont convertis en pêcheurs s'adonnant à la fois à la pêche et à l'agriculture. En plus de cela, des milliers de pirogues sénégalaises pêchent dans les eaux des pays voisins, (environ 30% des espèces démersales côtières débarquées au Sénégal par la pêche artisanale, sont pêchées en dehors des eaux sénégalaises. Simultanément à l'augmentation de l'effort de pêche artisanal, on a assisté à une diminution de celui de la pêche industrielle. Ceci est dû à de multiples facteurs : une baisse du stock des démersaux entraînant une réduction des profits, l'augmentation des coûts de production liée aux activités de pêche (par exemple l'augmentation du coût du carburant), la perte des avantages tarifaires et les conditions d'exportation aux marchés européens de plus en plus rigoureuses. A cela il faut ajouter l'incapacité du Sénégal à combattre la pêche illicite pratiquée par les navires étrangers, prenant de plus en plus de l'ampleur.

Problématique de la Gestion durable des pêcheries sénégalaises: la majeure partie des stocks sont dans une situation de pleine exploitation. Certains ont même dépassé leur niveau d'exploitation optimal. Cette situation est critique surtout dans un contexte de libre accès favorisant une augmentation continue et sans contrôle de l'effort de pêche surtout artisanal. Au niveau local, la pauvreté et les problèmes d'insécurité alimentaire réduisent souvent l'impact des efforts de gestion des pêcheries déployés. La surpêche a souvent comme conséquence la baisse des captures et des sources d'approvisionnement en nourriture des populations locales. Avec l'accès libre, la rente économique est absorbée et il devient difficile voire impossible, de générer la richesse dans le secteur. Si l'effort de pêche sur les stocks côtiers sénégalais, continue à augmenter et que les écosystèmes marins dont ils dépendent sont de plus en plus dégradés du fait de la pollution, des méthodes de pêche destructives, l'effet des changements climatiques, la pression sur les stocks va augmenter à un niveau supérieur à la situation qu'aurait créée le maintien du régime de l'accès libre aux ressources halieutiques. En outre, historiquement, les pêcheurs artisans sénégalais migraient dans les pays

voisins pour pêcher. Cependant ces pêcheurs migrants font de plus en plus face à des difficultés pour accéder aux eaux des pays voisins. Dans l'hypothèse où ces pêcheurs n'auront plus la possibilité dans l'avenir, d'accéder aux eaux de pays voisins, ils seront obligés de pêcher exclusivement dans les eaux sénégalaises, ajoutant ainsi une pression supplémentaire sur les stocks halieutiques de même que sur l'écosystème marin.

La Réponse du Gouvernement du Sénégal aux problèmes du Secteur de la Pêche: Dans le passé, le Gouvernement du Sénégal avaient mis en place des mesures de contrôle de l'effort de pêche, basées sur une approche top-down. De telles mesures malheureusement, sont difficiles à appliquer, particulièrement dans un contexte où les capacités d'application et de contrôle sont faibles. Les pêcheurs étaient faiblement impliqués dans la définition de telles mesures, ce qui a créé une situation de méfiance, de rejet et de non appropriation de ces mesures imposées. De Plus, l'insuffisance d'informations sur les stocks halieutiques et sur le nombre de navires de pêche, rend difficile le développement de plans d'aménagement des différents stocks.

Plus récemment, le Gouvernement du Sénégal a élaboré une stratégie en conformité aux dispositions du code de la pêche de 1998, en vertu du lequel les communautés ont la possibilité de se constituer en associations légalement reconnues, connues sous le nom de Comités Locaux de Pêche (CLP : Comité Local de Pêche). Ces CLPs négocient des accords juridiques directement avec le Ministère de l'Économie Maritime afin de développer et de mettre en œuvre des initiatives de Cogestion pour des pêcheries ciblées. Le Ministre entérine ces initiatives (par exemple les mesures de contrôles telles que la taille minimale des mailles des filets de pêche, les périodes de fermeture, les réserves intégralement protégées, Etc.), par un Décret Ministériel. À l'échelle communautaire et des CLPs, le Ministère a mis en place des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA: Conseil Local de la Pêche Artisanale), pour développer des plans de gestion de zones côtières de pêche plus larges, harmoniser et rassembler les initiatives de Cogestion prises par le CLPs. Toutefois, le CLPA, ne couvre pas de zones vastes à l'échelle des stocks halieutiques unitaires, ce qui est, du point de vue biologique, déterminant pour la gestion des stocks halieutiques.

Actuellement, un nombre limité de CLPAs est fonctionnel ; en plus il n'ont pas reçu le financement promis qui devait provenir d'une part, des redevances des licences de pêche. Pour que la gestion décentralisée et le modèle de cogestion initiés, puissent être une réussite, il est impératif de mettre en place des mécanismes de financement durable et d'accroître le pouvoir de prise de décision des acteurs clés. De nos jours, les mesures de gestion proposées par le Comité local de pêche requièrent l'approbation des représentants locaux de la Direction des Pêches Maritimes (DPM). Le fonctionnement des structures de Cogestion doit être mieux analysé et adapté aux réalités du terrain. Il serait à la limite important d'identifier des mécanismes pour renforcer l'influence que les communautés locales et les principales parties prenantes pourraient avoir sur le processus de prise de décision.

Dans le but de passer du régime de libre accès à celui de la régulation de l'accès, d'améliorer la Cogestion et de prendre en compte la décentralisation de certaines fonctions de gestion, une délimitation géographique claire des aires de juridiction est indispensable. Ces aires géographiques de juridiction fourniraient une plus grande légitimité et autorité aux CLPA pour l'application de la réglementation locale non seulement aux pêcheurs autochtones mais également aux pêcheurs immigrants venant d'autres zones du pays.

En même temps que le Gouvernement du Sénégal entreprend des mesures institutionnelles pour mieux gérer la pêche, il compte sur ce secteur pour accélérer la croissance économique et jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté. Le Document de la stratégie de la Réduction de la Pauvreté du Sénégal retient la pêche comme un vecteur de création de la richesse. De même il ressort

de la stratégie Nationale de la Croissance Accélérée que la pêche est un des leviers pour booster la croissance, pendant que le *Plan National d'Investissement d'Agricole* souligne le rôle important que jouent la pêche et l'aquaculture dans la production alimentaire. Le Gouvernement est également en train de réviser la loi n°32-98 du 14 avril 1998 portant Code de la Pêche Maritime. L'adoption par l'Assemblée Nationale du document révisé, fournira un cadre plus adapté pour la gestion des pêches au Sénégal.

Une évaluation du secteur de la pêche commanditée par le gouvernement du Sénégal a donné naissance à d'importantes mesures de gestion qui ont été prises en compte dans la Lettre de Politique Sectorielle de la pêche et de l'Aquaculture de 2008 (LPS : Lettre de Politique Sectorielle de la pêche et de l'Aquaculture). La Lettre de politique Sectorielle cherche à mettre en cohérence les interventions du gouvernement, des projets et des programmes sur la base d'objectifs prioritaires bien définis. Il vise à regrouper toutes les initiatives menées par le Gouvernement, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds dans un Document consensuel de référence. La Lettre de Politique Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture reprend les objectifs assignés au secteur de la pêche dans le cadre des orientations stratégiques du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) à savoir : (i) gestion durable et restauration des ressources halieutiques ; (ii) satisfaction de la demande nationale ; (iii) valorisation maximale des ressources ; (iv) qualification des professionnels du secteur ; et (v) mise à disposition des professionnels du secteur d'instruments financiers susceptibles de satisfaire les besoins d'investissement et d'exploitation dans des conditions compatibles avec la viabilité financière des activités de pêche.

Le Sénégal s'inscrit désormais dans le cadre des orientations actuelles en matière de gestion des ressources naturelles qui soutiennent l'implication et la responsabilisation des acteurs de base aux processus de décisions et la délégation de pouvoir au niveau local. Les autorités ont ainsi opté pour un contrôle de l'accès aux ressources halieutiques grâce à la mise en place d'un permis de pêche et d'un système de concessions de droits d'accès aux ressources halieutiques. L'Etat s'est également engagé à ajuster les capacités de pêche au potentiel halieutique de la ZEE du Sénégal, à instaurer progressivement des plans d'aménagement des pêcheries et à promouvoir une gestion intégrée des zones côtières, à renforcer et adapter la recherche halieutique et à optimiser les moyens de la surveillance des pêches.

Pour que le secteur de la pêche puisse contribuer aux stratégies de la croissance, des réformes en matière de gestion et un renforcement du secteur sont nécessaires— maintenir la production et les rendements et générer plus de richesses, tout en se dirigeant vers une réduction substantielle d'effort de pêche. Un des objectifs du Plan d'Action du Gouvernement pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture est de retirer 3 000 pirogues et 40 navires de pêche industrielle. D'où la nécessité de mettre en place d'importantes mesures incitatives et des mécanismes de participation effective des acteurs au processus de prise de décision afin d'aboutir à un consensus sur la manière de mettre en œuvre ces réformes.

Le Sénégal est également en train de mettre en place les éléments nécessaires pour la mise en application de l'approche écosystémique dans la gestion des pêcheries avec la création progressive d'un réseau d'Aires Marines Protégées (AMP). Une Stratégie Nationale sur les AMP est en cours d'élaboration et des Mémoires of understanding (MOU) sont en cours de négociation entre le Ministère de l'Économie Maritime et le Ministère de l'Environnement pour clarifier les rôles et coordonner les efforts. Le Sénégal dispose d'organisations disposant d'expertise avérée dans le domaine de la pêche. Toutefois, de nouveaux modèles d'engagement sont nécessaires pour utiliser de manière efficiente et efficace toutes les forces existantes pour la mise en œuvre de ces réformes. Le Sénégal aura également besoin de nouveaux outils et d'approches de gouvernance, de renforcement des capacités des capacités et de gestion.

1.2. Appui des bailleurs au Secteur de la Pêche

Il y a environ une demi-douzaine d'investissements de la communauté internationale dans le développement et la gestion durable des ressources halieutiques. Toutes ces initiatives ont pour objectif de soutenir la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle dans les différents domaines et localités du pays. A titre d'exemple on peut citer le Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) financé par la Banque Mondiale, et le projet Gestion Durable des Ressources Halieutiques du Sénégal (GDRH). Un des défis du Projet COMFISH sera de faire en sorte que les investissements de l'USAID soient complémentaires aux efforts de réforme du secteur de la pêche.

1.3. La Stratégie de l'USAID

L'USAID Sénégal appuie la croissance économique du Sénégal par l'amélioration des renforcements et des conditions nécessaires à l'attraction des investissements, le développement du commerce et la création de richesse à travers une meilleure gestion des ressources naturelles. Le Programme de l'USAID «Feed The Future» (FTF) a été mis en place pour appuyer la Stratégie du Gouvernement du Sénégal de Réduction de la Pauvreté ainsi que son Plan d'investissement Agricole. Le projet USAID/COMFISH est la «Composante Pêche» du Programme «Feed The Future» (FTF) et va contribuer au développement de ses objectifs en mettant l'accent sur la durabilité de la productivité des écosystèmes marins, la réduction des pertes après captures, la promotion du commerce international à travers l'éco-labellisation et l'implication effective des acteurs de la pêche artisanale (hommes et femmes) dans la chaîne des valeurs. A travers la cogestion et la conservation le projet USAID/COMFISH contribuera à l'atteinte de l'ensemble des résultats et cibles du plan de mise en œuvre du programme FTF. Toutefois, un effet observable sur la chaîne des valeurs de la pêche, le commerce et l'état nutritionnel ne constitue pas le résultat attendu initial car les conditions indispensables à une bonne gouvernance des pêches doivent être au préalable renforcées.

Il est important de noter que le projet *USAID/COMFISH* contribuera également aux objectifs de conservation de la biodiversité tels que identifiés par l'évaluation des menaces sur la biodiversité du Sénégal en 2005 par l'USAID. Cette évaluation avait montré que la surpêche et les méthodes de pêche destructives constituaient des menaces directes pour la biodiversité marine du Sénégal et plus particulièrement pour les stocks démersaux qui contribuent d'une manière significative aux exportations du pays.

2. Objectifs Résultats attendus et stratégies du Projet

L'objectif de l'USAID/Sénégal est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la **Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquiculture** afin qu'il continue à fournir des revenus et à assurer la sécurité alimentaire à la population croissante. Le Projet *USAID/COMFISH* va accompagner cette réforme, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité et va prendre en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, l'égalité des sexes et l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet *USAID/COMFISH* cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. Du fait que la plupart des ressources halieutiques sont partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous-régional, même si la plupart des activités du projet vont se concentrer au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet *USAID/COMFISH* est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus *surexploitées* et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéine de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans(3)et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet concentrera ses activités de terrain dans deux zones focales mises en exergue sur la carte ci-dessous:



CARTE des zones prioritaires du projet

2.1. Hypothèses principales

Pour instaurer une pêche durable au Sénégal le projet pose un certain nombre d'hypothèses:

- Accroître la richesse et mettre en place une source durable d'approvisionnement alimentaire provenant de la pêche requiert une amélioration significative de la gouvernance des pêcheries;
- La réalisation de l'hypothèse ci-dessus exige la mise en place de systèmes de cogestion solides permettant aux différentes parties prenantes de partager le pouvoir de prise de décision avec l'Etat;
- Les mesures de gestion qui sont négociées doivent être accompagnées d'incitations sociales et économiques pour les pêcheurs, soutenues par l'ensemble des parties prenantes et doivent intégrer le maintien des habitats clés, des écosystèmes et fonctions bioécologiques indispensables pour la fourniture des biens et des services aux populations sénégalaises.

2.2. Principaux résultats et indicateurs

Le projet *USAID/COMFISH* contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats:

- Les capacités institutionnelles sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre de la cogestion pour une gestion durable des pêcheries et empêcher la surpêche;
- Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques sont testés et appliqués;
- L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques;
- La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs;

Les résultats annuels identifiés incluent les suivants:

Résultats du projet	Résultats attendus pour l'année 1
Les capacités institutionnelles sont renforcées pour l'application de la Cogestion	Les besoins et les thèmes pour une mise en œuvre efficace de la cogestion sont identifiés
	Une stratégie est élaborée pour le renforcement institutionnel de CLPA/CLP
	Une stratégie est élaborée pour l'intégration de la question genre et le renforcement du pouvoir de décision des femmes.
	Des rencontres entre les pêcheurs selon les procédures nationales pour la définitions de bonnes pratiques de gestion et de codes de conduits opérationnels
	Les besoins de formation pour la mise en place de systèmes d'information sont identifiés
Les stratégies pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources marines sont testées et appliquées	La revue de l'évaluation des stocks est réalisée
	des cartographies SIG (système d'information géographique) et une base de donnée sont mises en place
	Des stocks/écosystèmes spécifiques sont sélectionnés pour l'élaboration de plans d'aménagement ciblés
	Des cartes (GIS) développées et une base de donnée des projets/CLPAs sont mises en place
	La stratégie Nationale sur les AMP est promue pour son adoption officielle
La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs	Des espèces identifiées pour l'évaluation de la chaîne des valeurs et des TDRs élaborés avec l'ensemble des partenaires
Une planification de l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques est faite	Les besoins d'intégrer la question des changements climatiques dans la politique des pêches sont identifiés Un guide d'évaluation de vulnérabilité est développé
Communication	Le projet USAID/COMFISH est lancé Un nom local du projet USAID/COMFISH est identifié La stratégie de communication du projet est développée

3. Activités de la première Année

3.1. Mobilisation du programme et démarrage administratif

Les activités de démarrage sont menées dans les 120 premiers jours du projet. L'une des premières étapes sera de mettre en place le personnel et les structures administratives et financières de base, les procédures administratives et politiques de mise en œuvre du projet, y compris notamment les éléments suivants :

Personnel du projet: recrutement et finalisation des contrats pour le personnel local, le Directeur du projet et le Directeur adjoint de Projet, l'Expert senior en pêche, le chargé de communication et le Responsable financier et administratif. Une formation d'orientation du personnel local et de partenaires sur les aspects financiers, fiscaux, de procédures et politiques de reportage programmatiques y compris le plan de suivi de la performance du projet, TraiNet, la revue environnementale, le branding et charte graphique etc.

Partenaires locaux et Coordination : Préparation des protocoles d'accord avec les partenaires locaux pour la mise en œuvre des activités de la Phase 1 du projet. Identification et définition d'autres rôles et d'attentes supplémentaires.

Bureau : Mise en place d'un bureau local de coordination du projet, achat d'un certain nombre de matériels et d'équipements et fourniture de bureau. Ouverture d'un compte bancaire local et l'initiation de l'équipe aux procédures de gestion et de transfert de fonds. Mise en place des Normes et Procédures d'usage devant gouverner le déroulement des activités pour COMFISH au Sénégal.

Service internet : Installer un service internet, un système de gestion de l'information et un contrat local de gestion et de maintenance du système.

Chronogramme

Activités	Année d'exercice financière 2011			Partenaires	COMFISH	Equipe externe
	février-mars	T 3	T4			
Recrutement et formation du personnel du projet aux procédures de l'USAID	X	X		Néant	Chris/Khady	Tobey/Moreau
Préparation des protocoles d'accords avec les partenaires locaux	X	X		Néant	Directrice adjointe	Tobey/Moreau
Mise en place et équipement du bureau		X		Néant	Directrice adjointe	Moreau
Mise en place de l'internet et du système de gestion de l'information		X		Néant	Directrice adjointe /financier	Bowen
Achat de voitures		X	X	Néant	Financier	Moreau

3.2. Renforcement des capacités Institutionnelles

Les capacités Institutionnelles se rapportent à la capacité des institutions de gestion de la pêche et de leurs ressources humaines à pratiquer la cogestion, gérer l'accès aux ressources et à réduire l'effort

de pêche, dans les cas où les stocks sont surexploités. Les plans de gestion des pêcheries doivent être formulés et mis en œuvre de manière très participative afin que les pêcheurs se l'approprient et les appuient. Ceci requiert: des CLPs, CLPAs et une administration des pêches fonctionnels et dont les pouvoirs sont renforcés; Une connaissance et une pratique adéquate de la cogestion; une capacité à formuler des plans de gestion durables pour les espèces clés ciblées et une vulgarisation de la pêche durable. Il est également important de mettre en place des mécanismes de financement durable des CLPAs afin que les institutions locales de cogestion soient correctement renforcées et obtiennent les ressources nécessaires pour mener à bien leurs mandats s'articulant autour de la planification, la mise en application des procédures locales et les fonctions de surveillance. Le projet va s'assurer que les CLPAs reçoivent la partie des fonds promise devant provenir des redevances des licences. Ces fonds sont essentiels pour le fonctionnement et la durabilité des CLPAs.

Renforcer les capacités des pêcheurs, des femmes et des associations de pêcheurs afin qu'ils constituent un groupe de pression pour la promotion des bonnes pratiques dans les pêcheries. Une gestion efficace des pêcheries doit placer les pêcheurs au cœur des réformes et susciter en eux un sens de l'appropriation des nouvelles approches de gestion. Pour créer une telle appropriation il est nécessaire que les différentes parties prenantes reconnaissent et partagent les expériences et les besoins, assument des responsabilités dans le processus de gestion et des résultats obtenus. Du fait que la cogestion et la régulation de l'accès sont des approches relativement nouvelles au Sénégal, il est impératif de documenter le processus et les progrès, de mettre l'accent sur la communication et la transparence pour instaurer la confiance. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des femmes du secteur de la pêche. Bien que les femmes soient dans la plupart des communautés sous-représentées dans les organes de décision, elles constituent le premier maillon dans la transformation des produits halieutiques. Elles assument également de nos jours une grande responsabilité dans l'éducation des enfants, la santé et le bien-être sociale de la famille.

Dans la première année du projet, un certain nombre d'activités sont conçues pour permettre aux parties prenantes d'échanger et de partager des expériences. Ces activités sont entre autres:

Echanges entre pêcheurs pour partager les meilleures pratiques de gestion et une rencontre au niveau national pour leur permettre de se constituer en comités d'acteurs clés. Les résultats de ces rencontres vont servir d'introduction à l'atelier national qui sera organisé sur la gestion à travers les CLPA (voir section 3.3);

- Une évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs et les CLPAs et une identification des moyens permettant de renforcer leur implication dans les processus de prise de décision et d'accroître les profits qu'elles tirent du sous-secteur de la pêche;
- Évaluez le rôle et les besoins de tous les partenaires dans la mise en place d'un véritable système de cogestion.

Stratégie de renforcement des capacités institutionnelles des CLPA et CLP. Le Renforcement des capacités du CLPA est crucial pour que le Gouvernement du Sénégal puisse atteindre les objectifs définis dans sa Lettre de Politique Sectorielle des Pêches et de l'Aquaculture. Une récente évaluation des CLPA fait ressortir les leçons apprises de l'expérience en cours de la mise en œuvre de la cogestion. Pour atteindre des résultats immédiats de l'expérience des CLPA, le projet USAID/COMFISH fera dans la première année :

- une Revue de la documentation et l'historique de la gestion des ressources halieutiques avant l'avènement des CLPAs/CLPs;

- une revue des lois et règlements régissant les CLPAs, en mettant particulièrement l'accent sur les aspects de l'application et du respect de la juridiction géographique et de la question du financement durable à travers le reversement aux CLPAs d'une partie des redevances des permis de pêche;
- une évaluation des capacités des CLPs et CLPAs et leur efficacité;
- Des visites des CLPs et CLPAs existants et une identification des principaux problèmes de gouvernance auxquels ils font face;
- Un atelier national sur la cogestion avec la participation des représentants de tous les CLPAs, de la DPM, d'autres projets et d'autres groupes gouvernementaux et d'ONGs. L'objectif de cet atelier sera de tirer des leçons des expériences passées et de formuler des recommandations;
- Sur la base des résultats de l'atelier, un programme de renforcement des capacités pour les années à venir sera élaboré et mis en œuvre. Le renforcement des capacités prendra en compte le niveau national et le niveau local et comprendra un programme de formation et des manuels pour la DPM.

Renforcement des Capacités des organisations professionnelles: pour mettre en exergue la gestion durable des pêcheries, le Projet USAID/COMFISH appuiera la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'action de l'Alliance Nationale pour la Pêche durable («Alliance»). Des Discussions seront entamées au cours la première année du projet pour voir comment COMFISH pourrait mieux soutenir l'efficacité de ce cadre de concertation qui regroupe l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion de la pêche au Sénégal. Toutefois la mise en œuvre de ces activités ne pourra intervenir que pendant la deuxième année du projet.

Évaluation et Amélioration du Système d'information sur la Pêche : Il est difficile d'avoir une idée claire et précise de l'état actuel des stocks halieutiques. Malgré le fait que beaucoup d'institutions travaillent de manière partielle sur l'évaluation des stocks, la disponibilité des données de base pose problème. La question du financement durable de la recherche permettant une évaluation et un suivi permanent et adéquat des stocks, n'a pas suffisamment été prise en compte par l'Etat. Ceci est à l'origine du système de collecte des données non fiable et du départ des meilleurs employés vers d'autres structures. Il devient urgent d'avoir des données fiables pour pouvoir bien gérer les stocks. Sans états de référence, il est difficile de déterminer des niveaux d'effort convenables pour instaurer une pêche durable, fondement des nouvelles politiques. Dans ce contexte, le projet USAID/COMFISH travaillera avec les partenaires pour développer un processus permettant d'identifier les lacunes des données, établir des priorités de recherches et développer un programme concerté pour la recherche halieutique. Ainsi des réunions de compilation des données existantes sont prévues. Le projet va également mener des discussions avec les universités, les ONGs, les pêcheurs et le secteur de la transformation pour améliorer le système de collecte des données et la gestion des pêches.

Un des résultats de ces efforts sera l'évaluation de la qualité des données sur les débarquements au Sénégal. L'idée est d'élaborer un plan de travail pour la deuxième année du projet qui va standardiser l'effort de pêche provenant des différents navires de pêche et des types d'engins utilisés de telle sorte que des données ajustées puissent être utilisées pour une mise à jour et une meilleure évaluation des stocks. Ces activités permettront également de déterminer les besoins en formation des partenaires en matière de collecte des données et de gestion, d'évaluation des stocks, d'approche écosystémique, et d'évaluation des risques. Des activités de renforcement des capacités seront menées pendant la deuxième année du projet.

Résultats attendus

- Les besoins et les enjeux pour une cogestion efficace sont identifiés, notamment:

- Les formalités nécessaires et les mesures administratives à satisfaire pour que le transfert de la partie des fonds provenant des redevances des permis de pêche aux CLPAs, soit effectif;
- Les limites des politiques et des lois existantes pour le renforcement du pouvoir des autorités décentralisées sont identifiées;
- Une stratégie de renforcement des capacités prenant en compte les questions genre pour une implication des femmes dans le processus de prise de décision est élaborée;
- Des réunions d'échange permettant d'identifier les meilleures pratiques de gestion et d'élaborer des codes de conduite sont organisées entre pêcheurs ;
- Les besoins de formation pour l'évaluation du systèmes d'information sur la pêche et l'état des connaissances, des lacunes et des moyens de d'amélioration sont identifiées

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		Partenaires locaux	COMFIS H	Équipe Externe
	T3	T4			
Renforcement des capacités des pêcheurs, des femmes et des associations de pêcheurs					
Visites et entretiens des communautés de pêcheurs	mai-juin	X	WWF et COMO-PECH	Expert pêche	Castro
Réunions d'échange et de partage d'expériences entre les pêcheurs et tenue de l'atelier national d'échange entre pêcheurs		X	WWF	Expert pêche	Spéc. de Castro/FC
Évaluer les rôles et les besoins des partenaires	X	X	DPM	CRC Sénégal Chris	Tobey
Évaluer le rôle des femmes dans la pêche artisanale		X	WWF	Expert pêche	Hall-Arber
Organiser un atelier pour l'élaboration de la stratégie sur comment octroyer plus de pouvoir aux femmes dans le secteur de la pêche		X	WWF	Expert pêche	Hall-Arber
Stratégie de renforcement des capacités pour la cogestion					
Évaluer les aspects juridiques, financiers et institutionnels de la Cogestion au Sénégal	juin		WWF/DP M	Directrice adjointe	Nixon
Organiser une rencontre nationale pour identifier les besoins et priorités des CLPA/CLP et élaborer un programme de renforcement des capacités des CLPAs/CLPs		août	WWF	CRC Sénégal	Nixon
Développez une base de référence pour l'évaluation des capacités des CLPAs		X	DPM	Directrice adjointe	Tobey
Renforcement des capacité des organisations professionnelles nationales					
identifier les activités à appuyer dans le plan d'action de l'Alliance pour une pêche durable au Sénégal		XXX	WWF	Expert pêche	Castro
Système d'Information					
Organiser des réunions et discussions pour la compilation des données existantes et l'évaluation des besoins pour le système d'information sur la gestion de pêches		août	CRODT	CRC Sénégal Chris	Kathy/FC Spec.

3.3. Planification pour la Gestion des Pêcheries

Des plans d'aménagement des pêcheries artisanales sélectionnées à l'intérieur de la zone de pêche artisanale (6 milles) seront formulés en partenariat avec la DPM et l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion de ces pêcheries. La priorité sera accordée aux stocks qui sont localement gérables, telles que les espèces démersales et les crevettes. Cette composante du projet sera menée sous la direction de la DPM en complément aux initiatives du projet GDRH qui prévoit également de développer des plans d'aménagement des pêcheries. Le but d'un plan d'aménagement des pêches est de formuler des objectifs à court et à long terme et de définir des mesures de gestion réalistes et applicables. Les Plans d'aménagement devraient inclure une description détaillée des espèces de poissons et de la pêcherie, les objectifs d'aménagement, les points de référence et les règles d'exploitation des espèces, les arrangements institutionnels pour la cogestions et les ressources nécessaires pour mener à bien la mise en œuvre dudit plan. Les plans d'aménagement sont des documents dynamiques pouvant être révisés régulièrement pour la prise en compte des changements et de la variabilité des conditions environnementales qui interviennent dans les pêcheries. La base d'un plan d'aménagement est constituée par l'information sur le système de collecte des données et l'évaluation des stocks qui fournit des points de référence clairs. Notre assistance pour l'élaboration des plans d'aménagement sera stratégique afin de pouvoir illustrer à travers des études de cas, une méthodologie d'élaboration de plans d'aménagement participatifs, dans un cadre de cogestion concertée à l'échelle d'un stock unitaire, et de la valeur ajoutée d'une pêche bien gérée.

L'état de la plupart des stocks est mal connu au Sénégal. Il y a une insuffisance des connaissances scientifiques disponibles sur l'historique des paramètres et des modes d'exploitation des stocks. La prise en compte des Savoirs Ecologiques Locaux (SEL) est devenue déterminante dans la tentative de combler les lacunes des connaissances scientifiques, toutefois comment combiner ces deux types de connaissance quantitativement de sorte à pouvoir les utiliser efficacement dans les modes d'évaluation et de suivi des stocks, reste une difficulté majeure. Ce projet vise à mettre en place un système de collecte et de gestion des connaissances locales pour leur prise en compte dans la cogestion des pêcheries.

Les principales activités de la première année du projet seront de prioriser et identifier des stocks spécifiques au niveau des sites où le projet développera des plans d'aménagement (voir la Carte dans la section 1). Les zones d'intervention incluront Kayar, un site important de débarquement des captures de la pêche artisanale, le Delta du Saloum et la Petite Côte où on trouve des espèces/stocks potentiels pour l'écotourisme. Une zone d'intervention secondaire du projet pourrait être les zones offrant des potentialités en Casamance. Dans chacune de ces zones, on note l'émergence de systèmes de cogestion des pêcheries - grâce aux réalisations des initiatives précédentes et en cours- ce qui augmente les chances de progresser plus rapidement et d'obtenir plus impacts. Ces sites renferment également les zones choisies pour mener des activités intégrées au sein des MPAs (Cayar, Joal et Bamboung). Du fait que la réussite de la cogestion et l'atteinte des objectifs du projet sont assujetties à l'appropriation locale de ses objectifs et orientations, le projet va dans sa première année d'exécution, identifier et engager les différentes parties prenantes dans l'examen des critères et de la sélection des stocks spécifiques et des zones de concentration géographique du projet à travers l'organisation d'une série de réunions et d'ateliers. Ceci inclura une brève revue récapitulative des données réelles sur les débarquements et l'effort de pêche des stocks clés. Cette brève description est une source d'information supplémentaire qui sera présentée à l'atelier national organisé pour le choix des deux stocks prioritaires sur lesquels le projet va travailler. Une compilation des travaux des projets financés par d'autres bailleurs pour appuyer la mise en place de plans d'aménagement des pêcheries, sera également préparée et présentée à l'atelier. Le projet va démarrer une cartographie

pour catalyser l'information sur la localisation des différents stocks de poisson et les activités des autres bailleurs pour faciliter le processus de prise de décision.

Les critères de sélection des sites des stocks candidats au sein des zones d'intervention seront : (1) les stocks de poissons visés principalement par la pêche artisanale, *et* (2) principalement dans la zone d'exclusion des navires de la pêche industrielle (6 milles marins) et des estuaires associés (par exemple le Delta du Saloum). Un critère supplémentaire pour l'élaboration des plans d'aménagement sera le choix au moins d'une pêcherie à forte valeur marchande sur laquelle on pourra travailler pour la mise en place des conditions nécessaires à l'éco-certification sous le label du Marine Stewardship Council (MSC). Les espèces candidates pour l'écobélabellisation sont les homard, le poulpe, les merlu et la crevette.

L'Eco-Certification ou l'éco-labellisation indique qu'une pêcherie répond aux principes et critères de durabilité établis par un organisme de certification reconnu. Un écolabel (label écologique) est une incitation du marché pouvant offrir à un produit des opportunités de vente en détail ou en gros, particulièrement dans les marchés européens. Une fois que les stocks prioritaires sont sélectionnés, la préparation de la planification des activités à mener durant la deuxième année du projet sera entreprise et comprendra à la fois l'évaluation et l'amélioration de la chaîne des valeurs, de la qualité et la traçabilité des produits. L'écobélabellisation implique également l'établissement de systèmes pour la durabilité écologique et est donc intégré dans les activités de planification en cours y compris l'établissement de systèmes de collecte des données et d'évaluation du statut des stocks de poisson.

Les pêcheurs Industriels seront impliqués dans ces discussions de sélection des stocks prioritaires dans la mesure où il partagent avec les pêcheurs artisans, l'exploitation des stocks. La réduction des captures accessoires peut contribuer considérablement à l'effort de reconstruction des stocks qui sera bénéfique à la fois aux secteurs de la pêche artisanale et industrielle. En définitive, la répartition de l'effort de pêche entre les flottes artisanales et industrielles devra être discutée.

Les activités de planification de l'aménagement des pêcheries sont prévues pour la deuxième année du projet (en septembre). Cependant, la coordination du projet travaillera sur les préparatifs de l'identification des voies et moyens pour la mise en œuvre avec les différents partenaires, des activités préalables suivantes:

- Cartographier de manière participative les pêcheries prioritaires sélectionnées (habitat, zones de frayer, modes de migration, l'intensité de la pêche par saison);
- Formez les comités de cogestion pour les stocks sélectionnés et commencer la revue des connaissances existantes et formuler des objectifs de gestion;
- Organiser des ateliers pour développer les besoins de la recherche et de formation, les arrangements institutionnels pour la recherche et la collecte des données.

Une bonne stratégie d'élaboration de plan de cogestion doit nécessairement impliquer toutes les parties prenantes dans tout le processus de planification. La deuxième année du projet va démarrer avec la collecte des connaissances locales et scientifiques, le choix des espèces faisant partie intégrante dudit processus. Les données de référence aideront à définir les différentes étapes à entreprendre pour la gestion des pêcheries. Des stratégies seront élaborées de manière concertée afin d'obtenir l'information nécessaire pour combler les lacunes identifiées dans les connaissances disponibles. Ceci se traduira par la définition de priorités de recherche sur les stocks spécifiques à gérer et peut servir de nouveaux modèles à utiliser au niveau national par le gouvernement, les associations, le secteur privé, les universités qui font de la recherche, de la vulgarisation et sensibilisation. La définition d'objectifs de gestion compréhensibles (prenant en compte les avis des acteurs) aidera à l'élaboration des règles d'exploitation et de contrôle et à la définition d'activités

efficaces de surveillance. Le processus de planification devra également inclure la mise en place d'un comité de cogestion approprié qui va encadrer le processus de planification, à l'échelle des espèces sélectionnées.

Bien qu'il soit prématuré, de savoir au préalable si la réduction de l'effort de pêche et de la capacité des flottes est une nécessité pour les pêcheries spécifiques sélectionnées, la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche du Sénégal prévoit une politique de nationale de réduction de l'effort de pêche (réduction de la flotte). Dès lors, en fonction de la revue du statut des stocks concernés, des stratégies de reconversion des pêcheurs doivent être identifiées pour prévoir des incitations et d'autres voies et moyens qui pourraient aider à sortir les pêcheurs de la mer et les orienter vers d'autres secteurs alternatifs générateurs de revenus. Cette activité non prévue pour la première année pourrait être menée pendant la deuxième année du projet.

Résultats attendus

- Des stocks/écosystèmes spécifiques pour des plans d'aménagement ciblés sont sélectionnés;
- Des cartes de basses SIG et une base de données sont développées.

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Cartes SIG et base de données sur les informations des pêcheries sont développées Les stocks sélectionnés Les CLPAs a créés ou appuyés Unités de gouvernance administrative	mai		CSE	Directrice adjointe	Tobey
Synthèse bibliographique de la revue du statut des stocks de poisson	juin		CRODT	Chris	Castro
Organiser l'atelier des bailleurs pour identifier ceux qui interviennent déjà dans le même domaine et les sites où sont localisées les CLPAs créés et des plans d'aménagement développés (revue des cartes SIG) Discussions et comparaison des indicateurs - et standardisation si possible	Fin mai		Bailleurs DPM/USAID	CRC/Sénégal Chris/Khadry	Néant
Finaliser les cartes de base des activités des bailleurs, mise en place d'un site Web de source SIG		juillet	CSE	CRC/Sénégal	Tobey
Organiser un atelier sur la revue du statut des principaux stocks de poisson		juillet	CRODT/IU PA	Expert en pêche/CRC/Sénégal	Colley U/URIFC
Organiser un atelier pour prioriser et identifier les stocks/zones d'intervention du projet pour l'élaboration de plan d'aménagement et identifier les besoins en formation des partenaires pour la collecte des données, l'évaluation des stocks, l'approche écosystémique, l'évaluation des risques et la gestion des processus de décision		juillet	DPM avec tous les partenaires/acteurs	CRC/Sénégal	Spéc. pêche Castro/FC
Démarrer la cartographie SIG préliminaire de			CSE	Chris	Tobey

Activités	Année d'exercice 2011		partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
l'information existante sur les stocks sélectionnés		XXX			
Faire des termes de références pour des bases de données pour les pêcheries où les plans d'aménagement seront développés (écologiques, socio-économiques, de gouvernance) : Évaluation écologique des stocks Caractérisation des méthodes d'exploitation, des saisons, etc. Les accords et les règles de gestion en cours (le travail et la produits consisteront en la descriptions des pêcheries mais réalisés dans la deuxième année du projet) Cartographies SIG		XXX	DPM/CRO DT/IUPA/ WWF/CSE/ COPEM/ GAIPES	Spéc. Des pêches/CR C/Chris	Personnel des pêches/ Tobey

3.4. Amélioration de la Chaîne des valeurs pour la pêche artisanale

Une analyse de la chaîne des valeurs a été récemment faite pour les Ethmaloses (*bonga*) et les huîtres dans le cadre du projet Wula Nafaa. Une évaluation générale de la chaîne des valeurs a également été réalisée en 2009 au Sénégal. L'analyse des chaînes de valeurs permet d'identifier les points d'entrée et les possibilités d'augmentation des profits et l'équité sur tout le long de la chaîne des valeurs, du point de débarquement du poisson, aux sites de transformation, le transport, aux sites de ventes. Le projet USAID/COMFISH mettra particulièrement l'accent sur l'augmentation de la valeur ajoutée de la pêche à petite échelle et des femmes formatrices traditionnelles. En tant qu'élément du paradigme de N-P-W (Nature-Power-Wealth), le travail sur l'amélioration de la chaîne des valeurs se fera uniquement dans les sites où le projet va élaborer des plans de gestion durables et renforcer les capacités de gestion des partenaires associés, ou dans les sites où d'autres projets sont en train de mener des activités similaires. le travail sur la chaîne des valeurs aura également des effets sur les questions de la réduction des pertes après-capture, d'amélioration de la qualité des produits halieutiques et de traçabilité. Les activités de la première années sont:

L'identification des espèces spécifiques pour l'analyse de la chaîne des valeurs sur la base des recommandations de l'atelier des acteurs organisés pour la sélection des pêcheries spécifiques (voire la section planification de la gestion des pêcheries). La prise en compte des aspects genre de la chaîne des valeurs pour l'élaboration de plan d'action pour l'identification des opportunités pour les femmes entrepreneurs;

- Les termes de référence pour l'analyse de la chaîne de valeurs vont inclure :
- Une prise en compte des aspects genre de la chaîne des valeurs pour l'élaboration de plans d'action qui identifient les opportunités pour les femmes entrepreneurs;
- Une revue des besoins et des possibilités de la chaîne du froid ; les pratiques à bord de la qualité ; les techniques de conservation (éviscération, saignement, glacières isothermes, fours de fumage, fermentation, etc.) ; l'eau et les conditions d'hygiène et de salubrité dans les sites de débarquement et de transformation des produits halieutiques;
- L'identification d'un à deux sites de débarquement (y compris Cayar) pour tester la faisabilité de la labellisation d'un produit de la pêche avec des critères clairs de traçabilité (un produit obtient

de la valeur ajoutée lorsque sa traçabilité peut être établie du site de débarquement respectant les normes de salubrité et d'hygiène et de qualités et utilisant des bonnes pratiques, du navire de pêche au marché)

- L'analyse de la chaîne des valeurs prendra en considération également les aspects économiques et de tarification, ainsi que de la consommation d'énergie, de la distanciation de l'information et des pouvoirs (qui contrôle qui?) à travers la chaîne de marché;
- Des réunions avec les transformateurs et les détaillants.

Résultats attendus

- Les espèces de la chaîne des valeurs identifiées ;
- Des termes de références élaborés avec les partenaires

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Elaborer des termes de références pour la chaîne des valeurs		août	CRODT	Directrice adjointe/Ex Expert en pêche	Tobey
Développer des termes de référence pour l'étude de la chaîne des valeurs sur l'énergie		août	ENDA	Directrice adjointe	Tobey

3.5. Évaluation de la Vulnérabilité et adaptation au Changement Climatique

Les changements climatiques sont une réalité et vont s'intensifier. Au Sénégal, ces changements climatiques peuvent avoir des impact considérable sur le secteur de la pêche, la biodiversité côtière et marine, les habitats et les infrastructures côtières et les communautés côtières. Ces impacts peuvent affecter la réussite de la cogestion et les objectifs d'instauration d'une pêche artisanale prospère et durable. Les impacts Indirects peuvent inclure des changements dans la pluviométrie et la salinisation des sols ce qui a pour conséquence le déplacement des personnes des terres d'agriculture vers la côte. Ceci va contribuer à accroître le nombre de pêcheurs, l'effort de pêche et va causer un surpeuplement de la zone marine et côtière. Les impacts directs des changements climatiques sont entre autres : l'érosion côtière, la perte d'habitats associée à la montée du niveau de la mer, les tempêtes marines, la salinisation des sols, et l'intrusion d'eau salée dans les couches aquifères côtières. La Plupart des activités de changement climatique du projet sont reportées à la deuxième année. Durant la première années le projet USAID/COMFISH:

- Faciliter la tenue de réunions regroupant des représentants de la DPM, des CLPs et CLPAs, et d'autres structures du gouvernement, des groupes d'ONG pour examiner la problématique des changements climatiques et les leçons apprises dans les communautés de pêcheurs mais aussi discuter de la nécessité d'intégration de la question des changements climatiques dans la politique sectorielle de la pêche.
- Elaborer un guide sur la méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et d'élaboration de stratégies d'adaptation qui va servir de base de travail durant la deuxième année, dans les sites spécifiques sélectionnés par le projet (les communautés de pêche impliquées dans la sélection des stocks retenus pour l'aménagement des pêcheries)

Résultats attendus

- Les moyens d'intégration du changement climatique dans la politique sectorielle des pêches sont identifiés;
- Le Guide d'évaluation de la vulnérabilité est élaboré.

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Développez un guide d'évaluation de la vulnérabilité côtière et de planification de l'adaptation	X	X	ENDA	Directrice adjointe	Tobey
Initier des discussions avec la DPM sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification des politiques de pêche, concernant la vulnérabilité des habitats critiques, les infrastructures en danger, Etc.		X	CSE/DPM/ME	Chef d'équipe	Tobey
Initier des discussion avec l'Océanium sur l'éducation et la sensibilisation par rapport aux produits ci-dessus et d'autres potentielles actions préalables sur le changement climatique et l'adaptation des communautés de pêche		X		Spécialiste en Communication et Chef d'Équipe	Tobey

3.6. Gestion des écosystèmes Marins

La gestion planifiée des Pêches doit identifier des zones de limitation ou d'exclusion de l'action de l'homme afin de pouvoir protéger les écosystèmes critiques ou fragiles telles que celles destinées aux aires marines protégées (AMP). Le projet va travailler au niveau local et national pour appuyer la politique de conservation des habitats marins et des ressources halieutiques du gouvernement du Sénégal. Au niveau national, les effort vont se focalisés sur l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie sur les aires marines protégées. Au niveau local, trois aires marines protégées (AMP) existantes seront renforcées (Cayar, Joal, Bamboung) d'ici la fin du projet. Les activités de la première année tourneront autour de l'élaboration de la stratégie nationale sur les AMP et de l'identification d'activités de plaidoyer, sensibilisation et de lobbying pour son adoption formelle. En outre, une évaluation des besoins et la conception d'un programme de développement des compétences professionnelles sur les MPA avec le Ministère de l'Environnement basée sur le modèle de Certification du personnel des aires marines protégées l'Océan Indien de l'Ouest ([WIOCOMPAS](#)) mis au point par le Centre de Ressources Côtières de l'Université de Rhode Island et l'Association de Sciences Marines de l'Océan Indien de l'Ouest, sera conduite. Sur la base leur évaluation de cette approche de développement du personnel, le projet va définir les étapes à mener durant la deuxième année.

Aucun appui n'est prévu à ce stade au niveau des sites des MPA. Toutefois le WWF est en train de conduire une évaluation des besoins dont les recommandations seront incluses dans les activités à mettre en œuvre par le WWF durant la deuxième année du projet (1er octobre 2011 – 30 Septembre 2012). Les premières activités de la deuxième année comprendront le suivi et des études/enquêtes

pour établir des états de référence, et/ou la préparation et la distribution des cartes et des graphiques sur le zonage des MPA, ou d'autres outils des activités.

Le WWF dispose de ressources financières complémentaires pour organiser une réunion de validation technique du draft de la stratégie nationale sur les MPA élaborée par un consultant. COMFISH appuiera le WWF pour la tenue de la réunion de validation nationale de la version finale de la stratégie. COMFISH prendra également en charge le temps de travail du personnel du WWF pour l'adoption officielle de la stratégie au niveau Ministériel (MEM et ME).

Résultats attendus

- La Stratégie Nationale sur les MPA est élaborée;
- La Stratégie Nationale sur les MPA est approuvée par les ministères de l'Economie Maritime et celui de l'Environnement.

Chronogramme

Activités	Exercice de l'année 2011		Partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Participation à l'évaluation de développement professionnel sur les AMP de WIOMSA et à la formation des formateurs des évaluateurs (Arona et Paul)	mai		WWF	CFC Sénégal/Chef d'équipe	Ricci/URI
Associer la DPN dans le concept de la certification dans le cadre de la stratégie de développement des capacités des ressources humaines du personnel de MPA	xxx		WWF/ME	CFC Sénégal/Chef d'équipe	Néant
Organiser la réunion du comité national de finalisation de la stratégie nationale sur les AMPs	xxx		WWF	CFC Sénégal/Chef d'équipe	Néant
Faire du plaidoyer et lobbying pour l'approbation au niveau ministériel (MEM et ME) de la Stratégie nationale sur la AMPs		xxx	WWF/DPM	CFC Sénégal/Chef d'équipe	Néant

3.7. Communication

L'Engagement des partenaires est une étape cruciale dans le démarrage du projet. Cela commence par l'identification d'un nom local, significatif pour l'ensemble des partenaires à attribuer au projet. L'identification de ce nom va consister en la première étape de la stratégie de communication du projet. Ainsi tous les impacts ou effets du projet seront liés à ce nom. Ce qui va contribuer à une meilleure appropriation du projet par l'ensemble des partenaires. Un concours sera organisé entre les pêcheurs pour l'identification du nom local (probablement en Wolof) du projet. Le nom retenu et le nom du gagnant seront annoncés publiquement lors du lancement du projet. Un lancement du projet avec la participation et la présence des représentants du MEM, de ME, de l'USAID, des partenaires et de l'ensemble des acteurs intervenant dans la pêche au Sénégal est prévu. Des communiqués de presse et une couverture médiatique seront assurés lors de cet événement afin de sensibiliser l'opinion publique et solliciter l'appui de l'ensemble des parties prenantes de la pêche à COMFISH. Durant la période de démarrage du projet, un chargé de communication sera également recruté. Cette personne sera responsable de conduire le lancement du projet, l'implication des médias de manière générale, de

la production de cas d'expériences réussies pour l'USAID ainsi que du développement d'une stratégie globale interne et externe de communications à l'endroit de l'ensemble des partenaires du projet.

Résultats attendus

- Le projet est lancé;
- Le nom local du projet est choisi;
- La Stratégie de Communication du projet est développée.

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		partenaires	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Le chargé de communication est recruté	X			Chris	Tobey
Un concours est organisé pour l'identification du nom local du Projet	X		COPEM/FE NAGIE	Spéc. de com/ Khady	Néant
Le projet est lancé avec l'implication des partenaires au plus au niveau		X	USAID DPM	Chris Com. Spec.	Néant
Des résumés (en tirets) sont envoyés à l'USAID toutes deux semaines sur les cas d'expériences réussies	XXX	XXX	Néant	Chris/ Com. Spec.	Néant
Produire des cas expériences réussies pour l'USAID (2 par an)		X	USAID	Com. Spec.	Squillante/ URI
Développer la Stratégie de Communication Interne à l'endroit des partenaires clés Externe à l'endroits des acteurs clés		X	DPM	Com. Spec.	Squillante
Édition, disposition, production et diffusion des principaux documents en anglais et français	XXX	XXX	Néant	Com Spec.	Squillante

4. Gestion du Projet

4.1. Partenaires Stratégiques et Clients

Bien que l'Université de Rhode Island (URI) soit l'organe principal de mise en œuvre et de gestion du projet USAID/COMFISH et responsable du reportage financier à l'USAID/Sénégal, les principaux clients du projet sont les organes de gouvernance de l'Etat, les institutions de recherche et de l'enseignement. Le seul moyen d'assurer un succès à long terme et une durabilité des réformes de la pêche au Sénégal, est de faire de sorte que ces agences nationales et leurs démembrements au niveau local acquièrent les capacités pour pérenniser à la fin du projet, l'engagement et l'appui (politique, technique, et financier) à la mise en œuvre des réformes et des approches nouvelles apportées tout au long du projet. Le projet USAID/COMFISH aidera à renforcer ces agences à travers l'approche d'apprentissage par la pratique. De même, le projet travaillera avec la société civile et le secteur privé qui constituent également un maillon clé pour la durabilité. D'autres organisations régionales, nationales et locales vont jouer aussi un rôle déterminant dans la recherche de partenariat pour la mise en œuvre des activités du projet. Les principaux partenaires de mise en œuvre du projet ainsi que leurs rôles dans les activités de la première année sont décrits ci-dessous. La plupart de ces institutions sont également des bénéficiaires du projet et recevront à ce titre, des fonds leur

permettant d'exécuter un certain nombre d'activités mentionnées dans la description des activités du plan de travail ci-dessous.

Le Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche, et du Transport Maritime (MEM) : Le Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche, et du Transport Maritime (MEM) est principalement responsable de la gestion des ressources halieutiques au Sénégal. Dans ce Ministère, le projet travaillera essentiellement avec la Direction des Pêches Maritimes (DPM), qui est responsable de la mise en place de règles de gestion et des institutions locales de cogestion. Le projet travaillera également au besoin avec la Direction des Industries de Transformation de Pêche (DITP), qui joue un rôle importants l'exportation et le contrôle de qualité des produit halieutiques, la valeur ajoutée et l'emballage ; et avec la Direction de la Protection des Pêches et de la Surveillance (DPSP), qui est responsable de suivi, contrôle et la surveillance de l'application de la législation des pêches et du développement d'initiatives de cogestion avec les institutions locales de cogestion (CLPAs). Conformément à la demande de la DPM la coordination du projet sera rattaché au Bureau de la gestion et de la gouvernance et le point focal sera le chef de cette Division.

La Direction des Pêches Maritimes et les communautés de la pêche sont les principaux bénéficiaires du projet. La DPM est l'entité étatique responsable de la gestion des pêches maritimes. Ainsi, il est primordial d'établir dès le début du projet un solide partenariat avec cette entité et de définir de manière claire les rôles et responsabilités. Certaines activités du projet, tels que le suivi et l'évaluation du Projet, seront basées à la DPM au niveau de la Cellule Opérationnelle de la Mise en Œuvre (COMO) des projets pêche de la Banque Mondiale. La DPM prendra également le lead en partenariat avec l'unité de coordination du projet, dans la mise en œuvre de certaines activités de démarrage du projet qui sont entre autres:

- Le lancement du projet;
- La réunion de coordination des bailleurs, l'évaluation et définition des rôles des partenaires;
- L'atelier de sélection des stocks pour l'élaboration des plan d'aménagement;
- L'évaluation du cadre juridique et institutionnel actuel de la cogestion, les actions nécessaires pour la mise en place de mécanismes de financement durable des CLPAs, l'état de référence sur les capacités et les besoins de gouvernance des CLPAs et du CLPs;
- La préparation des termes de référence pour la descriptions/profils des pêcheries;
- L'approbation de la stratégie nationale sur les AMP
- La mise en place du comité de pilotage du projet;
- Le Suivi et l'évaluation de la performance du projet.

Le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (ME) est responsable de la gestion des aires protégées y compris certains parcs côtiers et marins (la Direction des Parcs Nationaux), de la coordination des initiatives et réponses aux changements climatiques à travers la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC). Leur rôle dans ce projet est secondaire par rapport à celui du MEM, mais tout aussi important par rapport aux aspects conservation marine et changement climatique. Pendant cette première année d'exécution du projet, leur rôle sera déterminant dans la finalisation et l'adoption formelle de la stratégie nationale sur les AMP. Le WWF va coordonner étroitement avec ce Ministère dans le déroulement de ses activités de même que le concept de certification professionnelle du personnel des AMP.

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) : l'IUPA est un institut régional de formation et de recherche de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) qui se concentre sur les questions de la pêche et de l'aquaculture. Sa mission est de former des managers des spécialistes de haut niveau dans divers domaines de la science, la technologie, et la gestion de la pêche, de

l'aquaculture et des écosystèmes aquatiques côtiers. Leur rôle dans le projet sera d'aider à l'application des stratégies de développement des ressources humaines, la recherche appliquée et les études techniques, ainsi que dans le développement et le pilotage d'un « Sea Grant » comme approche de développement des plans de gestion et de leur vulgarisation et les programmes de recherche-action au sein de ce processus. La Plupart des Activités de Sea grant seront programmées progressivement au début de la deuxième année du projet. Toutefois, l'IUPA sera impliqué dans la tenue d'un certain nombre de réunions importantes tels que les ateliers d'évaluation et de sélection des stocks dans les zones d'intervention du projet, l'élaboration de termes de référence pour le profil/description des pêcheries à entreprendre la deuxième année, phase pendant laquelle le rôle de l'IUPA sera déterminant.

Centre de Suivi Ecologique (CSE) : La mission du Centre de Suivi Ecologique (CSE) est de collecter, traiter, analyser et diffuser des données et des informations sur les ressources naturelles d'un secteur à l'aide d'une technologie spatiale pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Les services du CSE comprennent le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et les études environnementales, la cartographie et le développement de systèmes d'information et formations en géomatiques. Le CSE a également d'autres domaines d'expertise tels que le systèmes d'information géographique (SIG), la climatologie, la télédétection, l'agriculture, la socio-économie et l'hydrologie. Le CSE sera impliqué dans le développement de données SIG et des cartes pour le projet; il sera aussi impliqué dans un certain nombre d'études techniques y compris l'intégration des connaissances écologiques locales dans la caractérisation des pêcheries sélectionnées pour le développement des plans de gestion, ainsi que sur certains aspects de l'évaluations de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation aux changements climatiques. Pendant la première année du projet, le CSE va jouer un rôle important dans la cartographie spatiale des principaux stocks du pays et les interventions des différents bailleurs sur la pêche, la localisation et les juridictions des CLPAs existants et les administrations de gouvernance locale des zones d'intervention du projet. Le CSE sera également impliqué dans les discussions relatives à l'intégration du changement climatique dans des politiques de pêche et prendra le lead dans la mise en œuvre des activités à entreprendre dans ce domaine par le projet pendant les années suivantes.

Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye : (CRODT) : Le CRODT est sous la tutelle de l'Institut de Recherche Agriculture du Sénégal (ISRA). Son but est d'intégrer la recherche biologique, économique et sociologique dans la gestion nationale des ressources aquatiques naturelles vivantes. Ces recherches sont menées dans le cadre des programmes d'études thématiques, y compris des programmes qui se focalisent sur la pêche industrielle, les chalutiers, sardiniers et thoniers. Le CRODT mène également des études sur l'évaluation des stocks de poisson, la pêche artisanale, l'environnement et la socio-économie du système sénégalais de pêche. Le CRODT fera une synthèse de la documentation relative au statut des stocks de poisson et de ateliers afférents, une évaluation du systèmes de gestion de l'information sur les stocks de poissons et des besoins. De même le CRODT participera à l'atelier de sélection des stocks de poisson. À la suite de la sélection des pêcheries pour la planification globale, le CRODT va former avec l'IUPA-UCAD et le CSE, une équipe pour mener des études et des évaluations techniques pour la caractérisation de l'évaluation de la chaîne des valeurs des pêcheries et de certaines espèces pour la planification de la gestion, ainsi que des aspects socio-économiques de ces pêcheries. Ces activités seront planifiées durant la première année mais ne seront mises en œuvre que pendant la deuxième années.

Fonds Mondial pour la Nature (WWF) : Le bureau/Programme du WWF pour l'Ecorégion Marine de l'Afrique de l'Ouest promeut la gestion durable de ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Son programme de conservation est focalisé sur les acteurs, (s'assurant que toutes les interventions répondent aux besoins locaux et sont mises en œuvre avec une implication d'un large éventail d'acteurs allant de la base, au niveau le plus élevés des décision. L'approche écosystémique utilisée

dans la gestion des pêcheries permet d'assurer que les besoins des espèces cibles à toutes les phases de leur vie soient pris en compte plutôt que de se concentrant uniquement sur la gestion des stocks et des quotas. Le WWF promeut également l'intégration de la gestion de la pêche dans un contexte social beaucoup plus large abordant des questions liées à l'hygiène, l'assainissement, la réduction de la pollution et la sensibilisation du public. Le WWF-WAMER a aidé à la mise en place et au renforcement des efforts pour la pêche durable au Sénégal à travers un appui technique direct sur le terrain et par la promotion de changements sur la législation sénégalaise permettant la création des CLPAs. Le WWF est un partenaire de mise en œuvre des initiatives de pêche du Programme Wula Nafaa de l'USAID et est le principal partenaire de mise en œuvre de l'Université de Rhode Island (URI) pour le Projet de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest Ba Nafaa, sur la pêche durable basé en Gambie. Pendant la première année du projet USAID/COMFISH, le WWF prendra le lead et sera chargé de la mise en œuvre de la composante «Gestion des écosystèmes» et va contribuer aux activités importantes de renforcement des capacités institutionnelles (l'Alliance, les échanges entre pêcheurs, l'évaluation des questions genre, évaluation des CLPAs). Dans le volet « Planification de la pêche », ils seront responsables de présenter les résultats des visites d'échanges entre pêcheurs et de l'atelier national à l'atelier sur la sélection. Leur rôle sera également déterminant dans le choix et l'identification des acteurs devant participer à cet atelier. Durant la deuxième année du projet, ils seront impliqués dans le processus de planification des acteurs en étroite collaboration avec la DPM et d'autres groupes intervenant dans les travaux techniques sur les stocks, les études socio-économiques, et la cartographie spatiale des savoirs locaux, etc. (par exemple le CRPODT, l'IUPA, le CSE). Le WWF va également aider dans l'élaboration de la stratégie sur les questions genre et des stratégies de renforcement des capacités institutionnelles dont la mise en œuvre est prévue à la deuxième année.

Énergie pour Environnement et Développement pour l'Afrique de l'Ouest (ENDA): ENDA travaille au Sénégal et dans l'ensemble de l'Afrique de l'ouest pour renforcer les capacité dans le domaine des changements climatiques et de création de sources d'énergie alternatives. ENDA Énergie participe au projet de Kyoto sur « Think Global Act Local », à la formation des acteurs locaux sur les techniques d'enquête pour le calcul du carbone séquestré dans les forêts choisies. En outre, ENDA aide à développer des petites entreprises dans les zones rurales qui promeuvent le rendement énergétique et l'énergie renouvelable. Pendant la première année, ENDA va développer un guide pour l'administration locale sur l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation qui sera utilisé comme base de travail à l'échelle communautaire durant la deuxième année. ENDA sera également impliqué dans la planification pour la chaîne des valeurs énergétique pour les espèces de poisson visées.

Fédération Nationale des GIE de Pêche (FENAGIE): Depuis 1990, FENAGIE travaille dans le renforcement des capacités organisationnelle et des techniques de transformation des produits halieutiques en construisant des infrastructures et d'unités de productions pour les femmes, de même dans l'appui à la création de lignes de crédit, et l'amélioration des conditions de vie des professionnels de la pêche. La FENAGIE intervient dans la mise en place de magasins de vente du matériel et d'accessoires de pêche, la recherche de marchés pour les produits halieutiques et la gestion durable des ressources halieutiques et la protection du milieu marin. Durant la première année, la FENAGIE va intervenir principalement dans la capacitation d'un important groupe d'acteurs impliqué dans les évaluations et des réunions d'acteurs, dans la sélection des stocks dans les sites pilote du projet. Une fois les stocks sélectionnés, la Fénagie va collaborer avec le CRODT pendant la deuxième année, dans l'évaluation de la chaîne des valeurs et va jouer un rôle important dans la mise en application des recommandations sorties de ces évaluations.

Les rôles et responsabilités des différents groupes mentionnés ci-dessus seront affinés au fur et à mesure que les activités du projet progressent. Ces rôles vont également évoluer en fonction des

priorités identifiées et de la manière la plus efficace pour ces structures/groupes d'aborder ces questions. Au fil du temps, des institutions locales supplémentaires pertinentes peuvent être identifiées et impliquées en tant que partenaires de mise en œuvre. Des réunions des partenaires et des retraites seront utilisés pour affiner ces rôles/responsabilités et les attentes y compris des réunions de renforcement d'équipe. Bien que le nombre de partenaires impliqués peut sembler large, une approche inclusive bien gérée, produira de meilleurs résultats et fournira des expériences et des opportunités d'apprentissage.

4.2. Structure du bureau, organisation du personnel et organigramme

Le projet est mis en œuvre par un personnel local sous la direction d'un Coordonnateur/Directeur de Programme, basé à Dakar à l'Unité de Coordination Nationale du Programme (UCNP). Le bureau de l'UGP est une entité légale (personne morale) de l'Université de Rhode Island (URI), avec une gestion financière fortement décentralisée en ce qui concerne les transactions locales (achats et contractualisation) à l'exception des règles et procédures régissant les sous-récepteurs basé aux États-Unis et du personnel international. Les pouvoirs de coordination du programme sont également décentralisés. L'UCNP, à travers son Directeur, est responsable de la mise en œuvre des Plans annuels de Travail approuvés et de l'atteinte des indicateurs de performance et est le principal point de contact pour l'USAID. Il est également responsable de l'élaboration des plans de travail annuels, des rapports d'avancement du projet, des termes de référence des consultants et partenaires locaux et la supervision et la gestion du personnel local. Du fait que URI est responsable du reportage financier et de l'atteinte des indicateurs de performance du projet, elle fournira un appui technique et administrative au besoin et supervisera l'équipe locale. Le Schéma 1 ci-dessous fournit l'organigramme du projet.

Les partenaires de mise en œuvre seront formés en suivi de la performance à l'outil de reportage *TraiNet*, et aux règles et procédures de l'USAID sur l'utilisation des marques/logos et de la charte graphique de même qu'aux procédures environnementales de conformité. L'UCNP, sous la supervision du Centre des Ressources Côtières (CRC), soumettra les rapports du projet à l'USAID/Senegal, pendant que l'URI soumettra les rapports financiers officiels. Sur la demande de l'USAID, l'équipe du projet fournit également les estimations (non officielles) des dépenses (accumulées) et des analyses budgétaires afférentes. La coordination de l'URI et l'équipe technique superviseront et vont appuyer entre autres: (1) à la supervision des opérations nationales exécutées sous la coordination du Directeur du Projet, et (2) à l'assistance technique sur diverses composantes du programme.

Le CRC/URI et les autres experts techniques étrangers vont rendre compte au Dr. James Tobey, qui est le coordonnateur du projet USAID au niveau du Centre des Ressources Côtières (CRC). Les termes de références de ces experts seront élaborés en étroite consultation avec le Directeur National du projet. Toutefois durant leurs missions dans le pays, ces experts étrangers travailleront sous la direction du Directeur de Projet. Les sous-contrats de plus de 250.000 dollars seront gérés financièrement à partir de l'URI et les plus petits contrats gérés par l'UCNP. L'appui technique de l'URI se déroulera comme suit : Dr. Kathy Castro pour la composante «Renforcement des conditions nécessaires à la planification de la gestion des pêcheries»; Brian Crawford pour le «renforcement des conditions nécessaires avec un accent particulier sur la gestion des écosystèmes marins». Le personnel administratif local et financier sera recruté durant la phase de la phase de démarrage du projet et sera formé et appuyé par une équipe administrative du CRC/URI dirigée par Cindy Moreau, Directrice Commerciale du Centre des Ressources Côtières (CRC). Cindy Moreau a 20 ans d'expérience dans l'administration et le reportage financier des projets de l'USAID, et la réalisation d'audits internes des sous-récepteurs. Kim Kaine, Coordonnateur International des appuis au Projet du Centre des Ressources Côtières, va contrôler la conformité du projet avec le système, les

exigences sur les marques/logo de l'USAID ainsi que la soumission de documents et matériels pertinents et adéquats du projet au Development Experience Clearinghouse de l'USAID, en étroite collaboration avec le chargé de communication local.

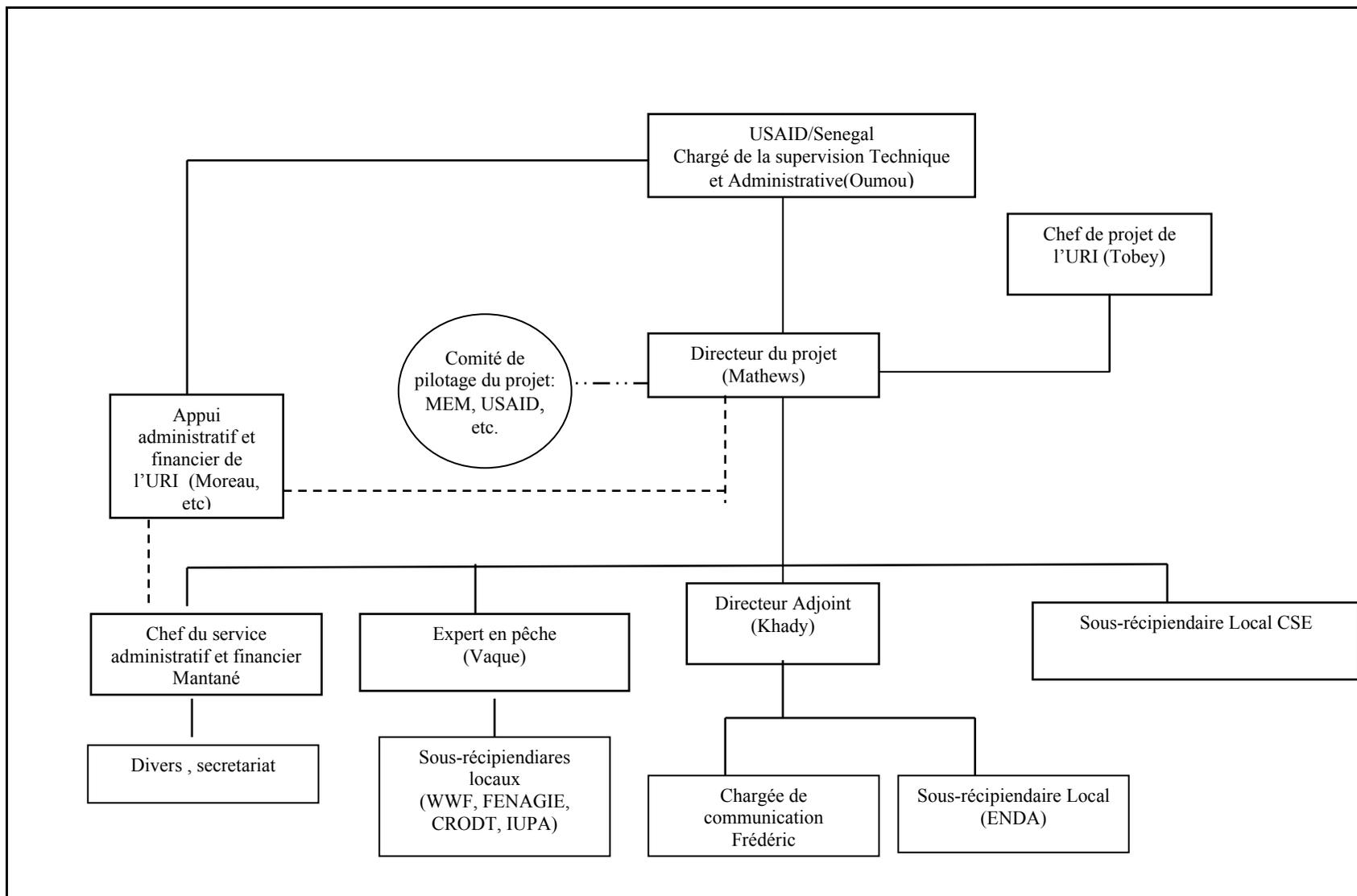


Schéma 1. Organigramme de l'UCNP

L'USAID/Sénégal sera invité aux sessions de planification des plans de travail afin de contribuer à l'élaboration du plan annuel de travail et du plan de suivi évaluation annuels (PSE). Le Directeur du projet soumettra les plans de travail, et les résultats annuels réalisés à l'Agent Représentant Technique du projet de l'Accord pour revue, commentaire, et approbation. L'USAID sera également invité à certains événements majeurs et encouragé à faire des visites de terrain . Le Directeur du projet informera périodiquement l'USAID/Sénégal sur les progrès, les défis et les réalisations.

Une gestion régulière du projet et des activités annuelles de reportage seront effectuées par l'équipe du Centre des Ressources Côtières (CRC) et l'équipe de coordination du projet USAID/COMFISH. Les prestations et les rapports suivants seront produits:

- Préparation et soumission de trois (3) rapports trimestriels d'activité a l'Agent Représentant Technique de l'Accord de l'USAID/Sénégal;
- Alimentation du système TraiNet de l'USAID par la production de données régulières et à temps sur toutes les formations faites par le projet;
- Soumission par le Centre des Ressources Côtières du rapport d'autoévaluation annuelle des progrès et du plan de travail annuel pour approbation par l'USAID
- Reportage semi-annuel du Plan de suivi et évaluation du projet USAID/COMFISH au Centre des Ressources Côtières;
- Collection, analyse et reportage des données à l'USAID sur les indicateurs et cibles pour le suivi de la performance du projet, soumis annuellement dans le quatrième rapport trimestriel intégré au rapport annuel;
- Envoi des rapports mensuels financiers par l'USAID/COMFISH au Centre des Ressources Côtières;
- soumission à l'USAID des rapports des dépense par le CRC/URI.

Les plans de travail et les rapports annuels du projet incluront : 1) une comparaison des réalisations effectives avec les buts et les objectifs définis pour la période considérée ; 2) les raisons justifiant l'atteinte ou non des résultats attendus; 3) les problèmes rencontrés et les solutions trouvées; et 3) une analyse et une explication des dépassements des coûts ou des prix de revient unitaire élevés, si nécessaire.

Le calendrier de production des tâches et des rapports énumérés ci-dessus est présenté dans le table ci-dessous.

Chronogramme de mise en œuvre de activités »: Gestion et Administration de routine

Activités	2011						Personne Responsable
	A	M	J	J	A	S	
Reportage de routine							
Mises à jour Mensuelles des activités au Centre de Ressources Côtières (CRC)							CM
Conférences téléphoniques mensuelles avec le personnel clé par skype (UGNP avec le CRC)							JT
Reportage semi-annuel du rapport de SE du projet à l' USAID							CM/KS
Envoi du draft de rapport trimestriel à l'URI pour revue et commentaires							JT
Intégration et examen des commentaires du CRC							JT
Envoi des rapports trimestriels à l'USAID							CM

Activités	2011						Personne Responsable
	A	M	J	J	A	S	
Entrées des données sur les formations dans le système TaiNet de l'USAID							KS
Envoi du draft du rapport annuel à l'URI pour examen et commentaires							CM
Examen et intégration des commentaires du CRC dans le rapport							JT
Envoi du rapport annuel à l'USAID						Oct.	CM
Reportage des progrès aux parties prenantes et planification annuelle							CM
Envoi du plan de travail annuel à l'USAID							JT
Approbation de plan de travail par l'USAID							OL
Gestion Financière							
Rapports Mensuels financiers de COMFISH au CRC							CM
Rapports de Dépenses (accumulées) de CRC/URI à l'USAID							CM2
Informations financières trimestrielles de SF 425 à DHHS et AO et AOTR							URI CM de comptabilité

CM - Chris Mathews, KS - Khady Sané,
 JT-JIM Tobey (CRC), CM2-Cindy Moreau (CRC),
 OL - Oumou LY (USAID/AOTR)

4.3. Coordination avec d'autres bailleurs et Initiatives

Il y a plusieurs projets et programmes en cours au Sénégal avec les quels il faudra collaborer tout au long du projet USAID/COMFISH. Le Projet va mettre en place un comité de pilotage composé des représentants des principaux partenaires du projet USAID/COMFISH, y compris les partenaires locaux du Gouvernement de mise en œuvre MEM (par exemple MEM), les ONGs, les organisations de la société civile et les principaux bailleurs (par exemple USAID, la Banque Mondiale) impliqués dans le secteur de la pêche, incluant particulièrement le Groupe Thématique Pêche des bailleurs. Le Comité de pilotage participera dans la revue annuelle des progrès du projet, apportera des commentaires et conseils aux plans de travail annuels, et se réunira au moins, une fois par an. Le comité de pilotage va aider à la définition des orientations stratégiques du projet et à assurer la cohérence et la synergie entre les activités des différentes structures impliquées dans le projet. Le comité de pilotage sera constitué des personnes et /ou d'organisations qui pourront accroître l'appui au projet. Les membres de ce groupe seront les avocats et les supporters (*champions*) du projet aux plus hautes sphères du gouvernement. Ils seront d'importants acteurs de la communication et fourniront des conseils relatifs à la stratégie sur la réforme de la politique des pêches. Le cas échéant, il pourrait être demandé au projet de participer ou apporter des éléments d'information sur son évolution, au Groupe de coordination des bailleurs intervenant dans la pêche dénommé « Groupe Thématique Pêche » qui se réunit mensuellement.

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		Partenaires locaux	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Identifier les participants et mettre en place le Comité de Pilotage du projet	juin		USAID	Chef d'équipe	Néant
Tenir la première réunion du comité de pilotage		juillet	USAID	Chef d'équipe	Néant
Participez aux réunions du groupe de coordination de Pêche des bailleurs	xxx	xxx	USAID	Chris	Néant

4.4. Gestion de la performance, Évaluation et apprentissage

Conformément au Guide ADS 203 de l'USAID, le Cadre des Résultats (CR) et le Plan de Suivi de la performance (PSP) du projet doivent accompagner le plan de travail annuel. L'objectif du plan de suivi de la performance est d'évaluer et de mesurer l'efficacité et la probabilité des activités définies à contribuer à l'atteinte des résultats attendus. Le PSP sert de base pour l'évaluation continue de la performance et la gestion adaptative du projet et de sa mise en œuvre, pour un apprentissage généralisé sur la gestion des écosystèmes, et le reportage des résultats à l'USAID.

Le but est de concevoir un système de Suivi-Evaluation (SE) qui s'appuie sur les principes de la gestion adaptative. Le projet USAID/COMFISH utilisera des indicateurs qui sont valables/pertinents, fiables, précis, mesurables, opportuns, et importants pour le programme. Le plan de suivi et évaluation, les résultats cadres et les indicateurs du Programme sont étroitement liés aux objectifs du Programme de l'USAID/Sénégal et aux objectifs du Programme « Feed The Future » (Nourrir le Futur) de l'USAID/Sénégal. Ces Indicateurs seront suivis et rapportés dans les plans de travail et les rapports annuels.

Des réunions trimestrielles des partenaires sont tenues dans le but de mieux coordonner les activités. Le projet tiendra également un atelier annuel de planification des activités. Pendant ces réunions, les partenaires discutent des principales réalisations, des défis, des expériences acquises, et planifient les activités de l'année prochaine. Ces réunions constituent de bonnes opportunités pour les acteurs de recueillir et d'évaluer les progrès et le degré d'atteinte des résultats. Le Directeur Adjoint sera le coordonnateur et chargée du suivi-évaluation sur le terrain et tiendra des registres et des fichiers/dossiers sur les preuves de l'atteinte des résultats et de la satisfaction des indicateurs de performance et effectuera un contrôle de qualité et de respect des procédures.

Chronogramme

Activités	Année d'exercice 2011		Partenaires locaux	COMFISH	Équipe Externe
	T3	T4			
Réunion trimestrielle des partenaires, retraite d'apprentissage et planification annuelle des activités avec les partenaires de mise œuvre, l'USAID et un certain nombre de bailleurs d'autres projets pourront être invités si nécessaire		juillet	tous	Chef d'équipe	Tobey
Reportage semi-annuel sur le suivi-évaluation à l'USAID	X	X	tous	Chef d'équipe	Tobey

Les résultats cadre et indicateurs de projet pour chaque résultat sont fournis dans l'Annexe 1, qui récapitule également l'Année 1 et les cibles à atteindre durant tout le projet. Les résultats spécifiques, cibles et indicateurs à suivre seront revus annuellement pour déterminer si les cibles et/ou la stratégie du projet ont besoin d'un ajustement basé sur les expériences et leçons apprises pendant la mise en œuvre.

4.5. Suivi Environnemental et de conformité

Le draft du plan d'Examen Environnemental Initial a été conjointement soumis avec le premier plan de travail à l'USAID. Un agenda de suivi sera mis en place pendant la première année afin de s'assurer qu'aucun impact négatif significatif ne se produira sur l'environnement par la mise en œuvre de ces actions ou projets pouvant probablement causer des impacts mineurs sur l'environnement. Pendant la première année, presque toutes les activités dérivent de catégories d'exclusion (par exemple les formations, réunions, évaluations, enquêtes). Plusieurs activités (actions préalables pour les changements climatiques) sont anticipées pour assurer un certain suivi ; ces activités pouvant nécessiter des mesures de mitigation mineures afin d'éviter tout impact négatif important. Des procédures et des formulaires de sélection sont fournies dans le cadre de suivi environnemental.

4.6. Branding

Le Projet USAID/COMFISH fournit des informations par divers canaux. Cela inclut des présentations lors des réunions, des conférences, des sessions de sensibilisation et d'autres fora de même que par le biais de la presse écrite-e.g., information diffusées localement, matériels d'information d'Éducation et de Communication (IEC), les dépliants, les brochures, les notes d'orientation, les guides, et les présentations de PowerPoint. Les principaux publics cibles incluent les communautés locales, l'Administration locale, les décideurs nationaux, les ONGs locales et d'autres bailleurs. Tous les supports de communication du projet mettront en exergue l'appui généré par le Peuple Américain à travers l'USAID. Le partenariat et l'appui des Ministères et de l'Administration locale, des agences et des départements qui participent à diverses activités du Projet seront également mis en exergue. Les Articles à produire et le type de d'inscription attendus sont indiqués dans le tableau suivant.

Synopsis des articles de Communication de l'année 1 en conformité avec les procédures et règlements de l'USAID sur les inscriptions/branding (ADS 320/AAPD 05-11)

Article	Type de d'inscription de l'USAID	Code d'Inscription	Emplacements affectée Explication pour tout U'
Matériel de presse et expériences de succès	Logo USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience Sénégalaise
Fiche de projet/dépliants	Logo USAID (associé à un autre si nécessaire))	M	En priorité une audience Sénégalaise
Présentations de PowerPoint aux réunions, aux ateliers et aux formations	Logo d'USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience Sénégalaise
Brochures/affiches/T-shirts	Logo d'USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience Sénégalaise
Rapports Techniques	Logo d'USAID (associé à un autre si nécessaire)	M	En priorité une audience Sénégalaise
Bureau du Projet à Dakar	Le nom du projet en anglais et en français	U	En priorité une audience Sénégalaise

Article	Type de d'inscription de l'USAID	Code d'Inscription	Emplacements affectée Explication pour tout U'
	mais aucune marque de l'USAID		
Les véhicules, l'équipement, les fournitures de bureau, le matériel informatique, les ordinateurs, les achats pour l'administration du projet	Pas de signe ou de logo indiquant l'appartenance à l'USAID	U	Normes d'exclusion des directives et règles de l'USAID sur les inscriptions/marquages

Codes d'Inscription : M = Marquage, U=pas de marquage, PE = Exception Présumée, W=Dérogeation

4.7. Agenda des voyages Internationaux

Le tableau suivant montre les dates et les objectifs des voyages internationaux budgétisés par le projet pour la première année de mise en œuvre. Les voyages de tous les consultants internationaux du CRC sont soumis au CRC-URI. Les voyages internationaux budgétisés pendant la première année du projet sont présentés ci-dessous.

MOIS	Voyageur et Buts
avril	Arrivée de Chris Mathews au Sénégal pour prendre fonction en tant que Directeur du projet
mai	Aucun voyage international prévu
Juin	Évaluation Juridique et institutionnelle - Nixon Échanges entre pêcheurs et travaux de terrain préalable pour recueillir les avis des pêcheurs sur les priorités et les besoins - Castro
juillet	Atelier d'évaluation des stocks de poissons - Castro et Colley Évaluation des questions genre et stratégie - Hall-Tonnelle Réunion des partenaires - Tobey Réunion nationale des pêcheurs -Castro et le personnel additionnel
Août	Atelier de sélection des stocks de poisson, élaboration des termes de référence pour les profils/caractérisations de pêcheries - Crawford, Castro et FC et spécialiste des pêches. Préparation des termes de références pour les évaluations de la chaîne des valeurs, le travail sur les changement climatique et la pêche - Tobey
septembre	Elaboration du plan de travail de la deuxième année et soumission à l'USAID - Tobey, Moreau

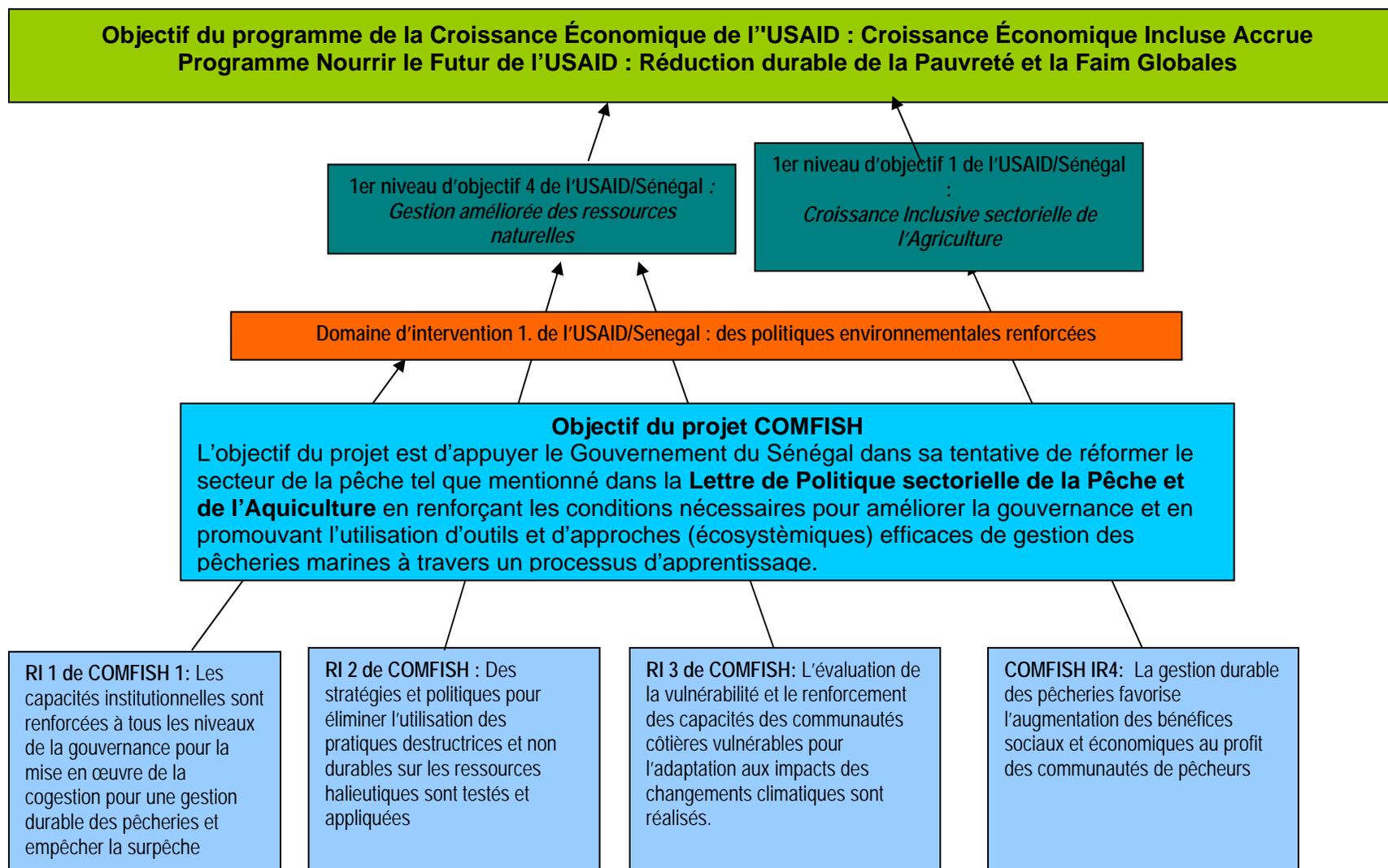
5. Budget

Budget de la première année par composante	Demande	Partage des coûts	Total
Démarrage/Fin-	281,835		281,835
Renforcement des capacités	187,665	51,869	239,533
Plans de Gestion	522,103	159,855	681,959
Chaine des valeurs	68,433		68,433
Écosystèmes Critiques	88,120		88,120
Changement Climatique	23,299	83,711	107,011
Communication	100,251	13,946	114,197
Total	\$1,271,707	\$309,381	\$1,581,088

Budget de la première année par Catégorie et Classe d'objets	Demande	Partage des Coût	Total
Personnel de l'URI	112,191	107,214	219,405
avantages	49,249	48,247	97,495
Staff et consultants locaux	366,097	45,000	411,097
Sous-contrats	143,402	68,500	211,902
Autres coûts directs	188,706		188,706
Voyage	113,308		113,308
Equipement	70,071		70,071
Total Direct	1,043,024	268,961	1,311,985
Indirect	228,683	40,420	269,103
Total	\$1,271,707	\$309,381	\$1,581,088

Annexe 1. Plan de suivi et évaluation du projet USAID/COMFISH

Le Cadre des Résultats ci-dessous montre les interactions globales entre les Résultats Intermédiaires (RI) de USAID/COMFISH avec le cadre du Programme « Nourrir le Futur » (Feed The Future)/Sénégal. Chaque RI a un ou plusieurs indicateurs et Cibles pour toute la durée du projet indiqués dans le tableau ci-dessous. Les Cibles sont revues et ajustées annuellement.



Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible annuelle
Résultat 1 : Les capacités institutionnelles sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre de la cogestion pour une gestion durable des pêcheries et empêcher la surpêche		
<p>Nombre d'institutions/d'organismes ayant entrepris des actions de renforcement des capacités/compétences résultant de l'assistance de l'USG (indicateur 4.5.1-8 de FTF)</p>	<p>15 CLPAs renforcés (Ceci représente 50% du nombre total de CLPAs ciblé par le Gouvernement du Sénégal)</p> <p>Petit Cote : Sindia, Mbour, Joal Cap-Vert : Cayar, Hann, Pikine, Rufisque-Bargny, Yenne-Dialao Saloum : Fimela, Djifer, Niodior, Foundiougne, Missirah, Toubacouta, Sokone CLPs renforcés - Cayar et d'autres dans la région Centre à déterminer 2 comités régionaux de Cogestion aux capacités renforcées mis en place (large représentativité des institutions pour les plans de gestion des pêcheries)</p>	0
<p>Nombre de CLPA fonctionnels dans les sites pilotes du projet USAID/COMFISH</p> <p>Ceci est un indice synthétique mesuré par la performance dans les secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord et définition d'objectifs clairs • Participation et engagement de tous les partenaires à la Cogestion • Des accords de cogestion dans les sites où une plus grande autonomie dans la prise de décision des mesures de gestion et un pouvoir d'auto-application sont reconnue officiellement aux pêcheurs, • Stratégies pour la régulation de l'accès y compris la réduction possible de l'effort de pêche si c'est déterminant pour la gestion des systèmes de pêches visés, et convenu avec les acteurs • Mécanismes de financement durables renforcés • L'autorité de gestion clairement déléguée 	<p>Au moins 3 CLPA remplissent les critères de fonctionnalité du projet</p>	Indice/repertoire créé

	Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible annuelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Définition précise de juridictions géographiques • Le respect de la réglementation sur l'immatriculation des pirogues et les licences de pêche, est renforcé par la l'instauration de la surveillance participative 		
	Le Nombre de personnes ayant reçu la prise en charge à court terme de la productivité du secteur agricole ou la formation à la sécurité alimentaire de l'USG (indicateur 4.5.2-7 de FTF)	Puls de 2 000 personnes formées	0
Résultat 2 Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques sont testés et appliquées .			
	Le Nombre de nouvelles technologies ou de pratiques de gestion rendues disponible ou transférées grâce à l'assistance de USG (indicateurs 4.5.2-8 de FTF)	A déterminer à la première année	0
	Nombre de nouvelles technologies ou de pratiques de gestion testées sur le terrain grâce à l'assistance de d'USG (indicateurs 4.5.2-9 de FTF).	A déterminer à la première année	0
	Nombre de nouvelles technologies ou de pratiques de gestion pour la recherche grâce à l'assistance de d'USG (indicateurs 4.5.2-10 de FTF)	A déterminer à la première année	0
	Nombre d'entreprises privées, d'organisations de producteurs, d'associations de commerçants et d'affairistes et d'organisations communautaires qui appliquent les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance de d'USG (Indicateur 4.5.2-28 de FTF)	A déterminer à la première année	0
	Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysées (indicateurs 4.5.1-9 de FTF) (Étape 1 de 5), chacune mesurant une étape successive dans la progression de l'analyse à l'exécution	A déterminer à la première année	Pêcherie (s) sélectionnée (s) et analysée pour l'élaboration des plans de cogestion et la certification MSC Les questions de la capacité de cogestion et du financement des CLPA à travers les redevances

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible annuelle
		des permis de pêche analysées
<p>Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigées et présentées pour consultation de public/acteurs (indicateurs 4.5.1-10 de FTF)</p> <p>(Étape 2 de 5), chacune mesurant une étape successive dans la progression de l'analyse à l'exécution</p>	A déterminer à la première année	0
<p>Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives présentées législation/décret (indicateurs 4.5.1-13 de FTF)</p> <p>(Étape 3 de 5), chacune mesurant une étape successive dans la progression de l'analyse à l'exécution</p>	A déterminer à la première année	La stratégie Nationale sur les MPA est finalisée et soumise pour approbation par le MEM et le ME
<p>Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives préparées avec l'aide d'USG approuvés (indicateurs 4.5.1-12 de FTF)</p> <p>(Étape 4 de 5), chacun mesurant une étape successive dans la progression de l'analyse à l'exécution</p>	2 plans de Cogestion de pêcheries (emplacements à déterminer) officiellement approuvés 1 pêcherie certifiée MSC	0
<p>Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives passées dont la mise en œuvre a démarré (indicateurs 4.5.1-11 de FTF)</p> <p>(Étape 5 de 5), chacun mesurant une étape successive dans la progression de l'analyse à l'exécution</p>	Les Procédures Administratives pour le financement de CLPA par l'intermédiaire d'une partie des redevances des permis sont appliquées	0
<p>Nombre d'agriculteurs et d'autres qui ont appliqué de nouvelles technologies ou pratiques de gestion avec l'aide d'USG (indicateur 4.5.2-5 de FTF)</p>	38 275 pêcheurs (nombre estimé de pêcheurs dans les départements des régions de Dakar, Rufisque, Mbur, Fatick et de Foundiougne :CRODT, 2005 et WWF, 2006. Ceci représente 64% de tous les pêcheurs au Sénégal.) Le nombre réel des pêcheurs sera déterminé par la gestion des unités /stocks sélectionnés pour la	0

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible annuelle
	gestion et le nombre de pêcheurs impliqués dans ces pêcheries.	
Nombre de hectares supplémentaires acquises grâce aux technologies ou de pratiques de gestion améliorées grâce à l'assistance d'USG (indicateur 4.5.2-2 de FTF)	A déterminer en fonction des stocks sélectionnés pour la cogestion et les zones pour le renforcement de AMP	0
Résultat 3 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés		
Nombre de personnes recevant la formation sur le changement climatique global grâce à l'aide de l'USG (indicateur FACTS de l'USAID 4.8.2-6 sur les Changements Climatiques)	700	50
Nombre d'évaluations de la vulnérabilité au climat conduites en raison de l'aide d'USG (indicateur FACTS de l'USAID 4.8.2-1 sur les changements climatiques)	6 évaluations de vulnérabilité	1 évaluation de vulnérabilité
Nombre de lois, de politiques, d'accords, ou de règlements abordant le changement climatique proposé, adopté, ou mis en application grâce à l'aide d'USG (indicateur FACTS de l'USAID 4.8.2-4 sur les Changements Climatiques)	6 plans d'adaptation développés et approuvés	0
<p>Nombre d'habitants côtiers et d'acteurs de la pêche ayant amélioré leur capacité d'adaptation réduit leur vulnérabilité aux impacts négatifs actuels ou prévus des changements grâce à l'aide de l'USG (</p> <p>Nombre de personnes ayant amélioré leur capacité d'adaptation aux impacts de la variabilité du climat grâce à l'aide de l'USG (Indicateur FACTS de l'USAID sur le changement climatique 4.8.2-7)</p>	Plus de 120.000 membres de la Communauté bénéficiant des plans d'adaptation et des mesures (les 6 communautés avec une moyenne de 2,000/communautés)	2000 membres de la Communauté sont sensibilisés sur les questions changements climatiques et disposent de capacités d'adaptations accrues

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible annuelle
Résultat 4 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques		
Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions de l'USG (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	20 000 ménages de pêche bénéficiaires (le nombre réel des ménages sera déterminé par les unités/stocks de gestion/actions sélectionnés pour la gestion et le nombre de ménages de pêche impliqués dans ces pêcheries). Pour une moyenne de 10 par ménage représentant 200 000 personnes.	0
<p>Les acteurs du secteur de la pêche dans les sites du projet sentent une amélioration de leur bien-être social grâce à l'aide de l'USG (ce n'est pas un indicateur de FTF, mais permet de mesurer l'impact du projet)</p> <p>Une étude sur l'état de référence des acteurs de la pêche sera menée, à mi-parcours et à la fin du projet, la même étude sera reconduite</p>	Les acteurs du secteur de la Pêche dans les sites du projet sentent une amélioration de leur bien-être social grâce à l'aide de l'USG comparé aux autres sites ou le projet n'intervient pas et ne bénéficiant pas d'intervention d'autres bailleurs	Etat de référence à faire au début de la deuxième année du projet